



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 003

Le mardi 3 novembre 2020

Président : M. James Maloney



Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 3 novembre 2020

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Bienvenue à tous.

Merci de vous joindre à nous aujourd'hui dans le cadre de notre réunion.

Au cours de la première heure, nous accueillons des gens que nous connaissons déjà, soit les représentants de l'Association des produits forestiers du Canada. Non seulement vous n'avez pas besoin d'être présentés, mais vous connaissez aussi notre façon de faire. Derek Nighbor et Kate Lindsay, merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui. Nous vous savons gré de votre présence. Du Conseil de l'industrie forestière du Québec, nous recevons Jean-François Samray.

Chaque groupe aura jusqu'à 10 minutes pour prononcer des remarques liminaires. Vous pouvez parler dans la langue de votre choix puisque nous avons des interprètes à notre disposition. J'ai suffisamment parlé et je vous cède la parole.

Monsieur Nighbor et madame Lindsay, je vous demanderais de commencer puisque vous êtes les premiers à l'ordre du jour.

Mme Kate Lindsay (vice-présidente principale, Durabilité et partenariats environnementaux, Association des produits forestiers du Canada): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Merci de nous avoir invités à témoigner devant vous.

Je vais commencer, et ensuite, M. Nighbor prendra le relais.

Le secteur canadien des produits forestiers est prêt à jouer un rôle clé dans la relance économique, en particulier dans les communautés forestières rurales et septentrionales, tout en apportant au Canada et aux Canadiens des avantages sur le plan de la santé et de l'environnement et une plus grande autosuffisance.

Comme le président l'a mentionné, je m'appelle Kate Lindsay. Je suis la première vice-présidente de l'Association des produits forestiers du Canada, l'APFC, et je suis accompagnée aujourd'hui par mon collègue Derek Nighbor, président-directeur général de l'APFC.

Je parlerai d'abord des éléments fondamentaux sur lesquels repose la foresterie canadienne.

Le Canada a la chance de disposer d'une ressource naturelle et renouvelable considérable grâce à ses forêts. Nous possédons les deuxièmes terres les plus boisées du monde, qui représentent 40 % de notre territoire.

La forêt gérée du Canada — la zone sous gestion active — relève principalement des gouvernements provinciaux. Parmi les terres sur lesquelles les sociétés membres de l'APFC sont présentes, 94 %

sont des terres publiques soumises à certains des cadres de gouvernance les plus rigoureux au monde.

Les forêts du Canada et nos régimes de gestion durable des forêts sont de nature dynamique et évoluent continuellement pour répondre aux changements naturels, humains et sociétaux qui nécessitent de petits ajustements, ou parfois des ajustements plus importants au fil du temps.

Au Canada, la planification de la gestion forestière se fait à l'échelle locale et est guidée par la science et la modélisation détaillée. Elle prend en compte des dizaines de valeurs, allant des besoins en matière d'habitat de la faune et de la flore aux besoins de protection des bassins versants, en passant par l'atténuation des risques d'incendie. Elle reçoit et reflète les contributions et les connaissances des municipalités locales, des peuples autochtones, des groupes régionaux de loisirs et de plein air, et d'autres détenteurs de droits et parties prenantes de la région.

Comme pour tout aménagement du territoire local, il existe souvent des valeurs et des intérêts contradictoires. Il nous incombe de travailler avec les communautés locales à trouver des solutions équilibrées et bénéfiques pour tous.

En plus des règles provinciales et de la contribution locale, il existe un autre niveau de responsabilité et de transparence — la certification par une tierce partie.

Seulement 11 % des forêts du monde sont certifiées par une tierce partie; 35 % de ces forêts certifiées se trouvent ici au Canada. C'est une autre raison pour laquelle, dans une récente étude Léger portant sur près de 200 clients acheteurs internationaux de bois, de pâte et de papier, le Canada s'est classé au premier rang mondial. Les clients internationaux ont cité la qualité, la fiabilité, la durabilité et la bonne gestion des forêts comme raisons pour lesquelles le Canada est leur premier choix.

Cet avantage naturel du Canada est une chance immense pour nous alors que nous examinons les possibilités de rétablissement post-pandémie.

Je vais maintenant céder la parole à Derek Nighbor, qui présentera certaines des solutions et des recommandations.

• (1535)

M. Derek Nighbor (président-directeur général, Association des produits forestiers du Canada): Merci, madame Lindsay.

Merci, monsieur le président, et merci aussi aux membres du Comité.

Je voudrais parler de ces débouchés et de certains des domaines dans lesquels nous voyons les travailleurs forestiers en faire encore plus pour notre économie et l'environnement. Le premier concerne la protection de l'avenir de nos forêts. Les changements climatiques sont apparus comme l'un des défis transformationnels les plus importants, car ils exercent une pression sans précédent sur la capacité de nos forêts à rester saines et résilientes. Nous l'avons constaté dans l'aggravation des épidémies de ravageurs à l'est et à l'ouest, et dans les incendies de forêt. Les forêts qui sont activement gérées à long terme, ainsi que les produits du bois qui en sont issus, sont un outil essentiel dans la lutte contre les changements climatiques. La gestion active continuera à apporter ces avantages à la société, ainsi qu'à renforcer la résilience des forêts canadiennes pour l'avenir.

L'un des autres domaines est l'augmentation des investissements de capitaux au Canada. Nous avons travaillé avec les membres et les non-membres de l'APFC au cours des derniers mois et avons recensé plus de 140 projets d'investissement prêts à démarrer, d'une valeur de plus de 1,5 milliard de dollars, qui peuvent soutenir et faire croître les emplois dans tout le pays, ainsi qu'améliorer notre compétitivité et notre performance environnementale. Je me réjouis à l'idée de vous parler un peu plus en détail de ces projets.

Ensuite, il y a les emplois et les produits pour notre population. Nous pouvons maintenir et développer les emplois familiaux dans les communautés qui en ont désespérément besoin. En renforçant notre secteur au niveau national, nous pouvons également garantir un approvisionnement solide en bois d'œuvre et en produits du bois, en pâtes et papiers, en produits de santé et d'hygiène à base de fibres de bois et en bioproduits fabriqués ici même au Canada afin de pouvoir subvenir aux besoins de notre population. Ce faisant, nous offrons d'importantes possibilités aux PME, notamment aux plus de 1 400 entreprises forestières appartenant à des Autochtones qui constituent une partie essentielle de notre secteur. Je me souviens du printemps dernier, lorsque le président Trump a arrêté la cargaison de masques médicaux 3M à la frontière. Ils contenaient de la pâte à papier renforcée provenant des forêts canadiennes. Cette situation nous a rappelé l'importance et la possibilité d'une plus grande autosuffisance en ce qui concerne la gestion des ressources et la fabrication de produits à valeur ajoutée.

L'autre solution consiste à développer les marchés d'exportation. Nous sommes vraiment bien placés pour être un leader mondial dans le domaine des énergies renouvelables fabriquées de manière durable et pour apporter au monde davantage de produits innovants et de qualité. Nous avons quelques commentaires sur la façon dont vous pouvez nous aider à y parvenir.

La première suggestion est une plus grande clarté entre les gouvernements fédéral et provinciaux et un accès plus prévisible ou plus certain à la base des terres exploitables. Comme l'a dit Mme Lindsay, 94 % des terres sur lesquelles nos membres travaillent sont régies par les gouvernements provinciaux. Nous avons besoin de votre soutien pour assurer une plus grande cohérence et une plus grande clarté entre les administrations fédérales et provinciales et une plus grande certitude quant à l'accès à cette base foncière. La fibre de bois est importante pour les travailleurs, les entrepreneurs et les communautés forestières. Les niveaux croissants de chevauchement entre les gouvernements fédéral et provinciaux entravent notre capacité à attirer les capitaux dont nous avons tant besoin.

En ce qui concerne l'accès aux marchés et le développement des marchés, nous aimerions que l'on continue à mettre l'accent sur la

conclusion d'accords commerciaux, la diversification et la croissance des marchés d'exportation, et la modernisation des codes de construction pour permettre la construction de bâtiments en bois plus grands et plus résistants qui stockent le carbone et qui apporteront des avantages à nos populations.

Le dernier commentaire que je souhaite faire concerne la promotion mondiale de la réussite canadienne. Nos usines de pâtes et papiers ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre d'environ 70 % depuis le début des années 1990. Dans son dernier rapport sur l'état des forêts du Canada, Ressources naturelles Canada a confirmé que notre forêt gérée est un puits de carbone de 14 mégatonnes. La foresterie canadienne a une histoire convaincante qui trouve un écho auprès de nos clients mondiaux. Malgré cet avantage canadien, nos clients et nos investisseurs sont de plus en plus souvent la cible de groupes anti-industriels et de campagnes de désinformation pour faire fuir les entreprises du Canada. Ce faisant, les emplois canadiens sont mis en péril. Nous avons besoin de l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux pour maintenir et développer les emplois, protéger nos communautés du Nord contre les incendies et promouvoir les avantages économiques et environnementaux que procurent la sylviculture et les produits forestiers canadiens.

Je tiens à vous remercier de nous avoir invités à témoigner aujourd'hui. Nous sommes impatients d'entamer une discussion sur ces points lors de la période de questions.

Merci encore.

• (1540)

Le président: Excellent. Merci beaucoup.

Monsieur Samray, c'est maintenant à vous.

M. Jean-François Samray (président-directeur général, Conseil de l'industrie forestière du Québec): Merci, monsieur le président.

Je ferai mon exposé en français et en anglais.

Je m'appelle Jean-François Samray et je suis le nouveau PDG du CIFQ, le Conseil de l'industrie forestière du Québec. Je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui.

Je ne vais pas répéter l'information fournie par M. Nighbor. Je vais simplement vous montrer quelques images et vous donner plus de détails sur la situation dans une province comme le Québec.

[Français]

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec représente près de 250 membres qui sont actifs dans le secteur du sciage, des feuillus, des résineux, du déroulage, des pâtes et papiers, de la fabrication de panneaux et, de plus en plus, du bois d'ingénierie, qui sert à un nouveau type de construction.

Au Québec, chaque année, l'industrie forestière offre, directement ou indirectement, plus de 140 000 emplois bien rémunérés. Le salaire annuel moyen est en effet de 66 000 \$. Les membres du Conseil de l'industrie forestière et les emplois qu'ils créent génèrent chaque année 4,8 milliards de dollars qui sont versés aux gouvernements du Québec et du Canada en taxes et en impôts.

[Traduction]

C'est bien 4,8 milliards de dollars en taxes et en impôts que l'industrie verse aux gouvernements.

[Français]

Cela se fait à partir d'un chiffre d'affaires de 20 milliards de dollars. Cette contribution de l'ensemble de l'industrie représente 4,7 % du PIB du Québec. Près de 70 % des municipalités du Québec ont un lien très étroit avec la forêt et comptent des emplois qui dépendent du secteur forestier. Le degré varie selon la région, mais il est clair que, au Québec, dans une municipalité sur cinq environ, quand la forêt va, tout va. Par contre, lorsque ces activités ralentissent, c'est une catastrophe, et la vitalité économique de la communauté dans son ensemble est mise à risque. Je suis convaincu qu'il en va de même dans la plupart des autres provinces et régions du Canada.

Au Québec, la forêt représente 905 000 kilomètres carrés.

[Traduction]

Cela fait près d'un million d'acres carrés. Nous coupons, récoltons et replantons 0,2 % de cette superficie chaque année.

[Français]

Comme l'a mentionné Derek Nighbor, les pratiques forestières sont très importantes au Canada, et elles sont les plus encadrées. Ainsi, au Québec, 0,2 % de toute la superficie coupée est récoltée et transformée. Autrement dit, c'est fait d'une façon vraiment très durable.

Le secteur forestier du Québec fait les frais d'un cinquième conflit sur le bois avec les États-Unis. Cela touche non seulement le Québec, mais l'ensemble du secteur forestier canadien.

Je tiens à rappeler aux membres du Comité que nous suivons de très près les droits compensatoires qui attendent à la frontière américaine. Actuellement, on a dépassé les 4 milliards de dollars, et de ce montant, 1 milliard de dollars proviennent des entreprises québécoises. Il s'agit là d'argent qui ne peut pas servir à la modernisation, à l'achat de nouvel équipement ou au déploiement de nouvelles technologies pour rendre l'industrie forestière québécoise et canadienne encore plus performante.

Il est important pour l'industrie forestière que les règles de l'OMC soient respectées et qu'une entente soit négociée. C'est important pour nous, mais je pense qu'il sera également important de rappeler à nos voisins que même la National Association of Home Builders a écrit au président Trump. De plus, près de 98 membres du Congrès américain lui ont écrit afin qu'une solution soit trouvée, parce que cette situation cause des préjudices à la classe moyenne américaine. Nous aimerions vraiment que le gouvernement fédéral trouve une solution négociée.

Quant aux changements climatiques, comme l'a bien dit M. Nighbor, c'est la forêt qui pousse et qui séquestre le carbone, mais c'est également la forêt qui est utilisée pour la construction de bois. Chaque mètre cube de bois utilisé en construction stockera à long terme une tonne de carbone.

• (1545)

Il sera important, au moment de réfléchir aux programmes à inclure dans le prochain énoncé budgétaire, de faire valoir l'exemplarité de l'État canadien dans les constructions en bois et de soutenir ce genre de constructions. C'est important, parce que ce serait faire d'une pierre deux coups: on réduirait les émissions de GES et on stimulerait l'économie. De plus, cela nous rendrait fiers. Après tout, sur notre drapeau se trouve une feuille d'érable qui provient d'un

arbre. Quelle belle façon ce serait de la mettre en valeur que d'avoir un patrimoine construit!

Il y a également le secteur des pâtes et papiers, qui est fondamental. Ce secteur doit s'ajuster et se transformer. Le projet de réglementation en cours visant à remplacer les plastiques jetables à usage unique n'aura de sens que si l'on peut remplacer ces plastiques jetables par des produits de cellulose provenant de la forêt. À cet égard, le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF, financé par le gouvernement, est très populaire auprès de l'industrie. Je sais que vous avez déjà augmenté l'enveloppe budgétaire, mais, pour chaque dollar investi dans l'industrie, il y en a 10 qui sont demandés. Il faut revoir le programme ITIF pour qu'il réponde aux besoins de transformation et de réduction des GES. C'est très important pour l'industrie.

On a réglé le conflit en ce qui concerne l'aluminium, il est maintenant temps de régler celui relatif au bois d'œuvre. Cela nous donnera une bonne idée de ce vers quoi on se dirige.

Il faudrait aussi accélérer la mise sur pied de politiques et de programmes publics pour l'utilisation du bois dans la construction.

Enfin, je répète que le secteur des pâtes et papiers est important. C'est ce secteur qui utilise toutes les sciures et tous les résidus du secteur du sciage, de la deuxième et de la troisième transformation. La majorité des usines de pâtes et papiers sont situées au Québec en raison du coût peu élevé de l'électricité et de la proximité de la fibre. Il faut permettre à ces usines de faire une transformation de leurs produits d'emballage et de remplacer les produits à usage unique. La création de programmes d'accompagnement permettrait au gouvernement du Canada de relancer l'économie tout en réduisant les émissions de GES et en diminuant la pollution.

Quand nous le ferons bien chez nous, tous les programmes de développement de marchés internationaux auront une vitrine technologique pour démontrer que le Canada a la forêt la mieux gérée au monde et que nous sommes fiers d'utiliser le bois dans notre économie et pour réduire nos émissions de GES. C'est pour cela que nous offrons ces solutions à l'ensemble de la planète.

Je vous remercie de votre temps. C'est avec plaisir que je discuterai avec vous.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Samray.

Nous avons gagné un peu de temps. Nous allons commencer par Mme Harder.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Merci, monsieur. Je me trouve dans la salle du Comité.

Le président: C'est pourquoi je ne pouvais pas vous voir.

Vous avez la parole.

Mme Rachael Harder: Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à M. Nighbor. Le premier ministre a fait une promesse qui m'interpelle beaucoup, soit celle de planter deux milliards d'arbres sur une période de 10 ans. Il a fait cette promesse un peu sous la pression de Greta Thunberg en septembre dernier lorsqu'il l'a croisée pendant la campagne électorale. Comme nous l'ont confirmé de nombreuses sources, dont une haute fonctionnaire, la sous-ministre adjointe, qui est venue témoigner la semaine dernière. Elle nous a dit non seulement qu'il n'y avait pas eu un seul arbre de planté, mais que rien n'était prévu à cet égard, ce qui était un peu démoralisant à entendre dans les circonstances.

Si le gouvernement veut atteindre son objectif de planter deux milliards d'arbres d'ici 2030, des calculs rapides me permettent de savoir que cela représente environ 1,2 million d'arbres par jour. Cela me semble beaucoup, mais vous le sauriez mieux que moi. Pourriez-vous me parler brièvement de la pression qu'une telle quantité d'arbres mettrait sur les pépinières pour faire pousser des millions de plants afin de pouvoir les mettre en terre dans le laps de temps qui reste, soit neuf ans, pour respecter cette promesse.

• (1550)

M. Derek Nighbor: Je vais commencer et demander à Mme Lindsay de prendre le relais si j'oublie quelque chose.

Nous avons donné des conseils au gouvernement sur la façon de lancer un bon programme de reboisement, et je suis heureux de communiquer l'information au Comité par l'entremise du président.

Notre industrie plante entre 500 et 600 millions de plants par année au pays. Je suis très fier de dire que le reboisement s'est déroulé cette année sans éclosion importante, et ce, grâce à toute la collaboration que nous avons obtenue des gouvernements, des maires et des conseils du Nord ainsi que des collectivités autochtones nordiques. Nous avons fait un si bon travail que ce sont les planteurs qui s'inquiétaient de voir les habitants du Nord contracter la COVID. Nous avons fait beaucoup d'excellent travail. Nous avons beaucoup d'expérience dans le domaine.

Au sujet des conseils que nous avons donnés au gouvernement, voici quelques exemples. Premièrement, les plants ne poussent pas du jour au lendemain. Nous avons besoin de temps pour accroître la capacité et cela peut prendre jusqu'à quatre ans pour le faire. Comme nous plantons en moyenne 1 000 arbres par minute, lorsque la capacité est là, nous pouvons le faire. C'est la capacité de production qui nous inquiète, notamment pour quelques raisons. Premièrement, il faut rentabiliser le coût pour les contribuables, car si la demande augmente lorsque la capacité est insuffisante, les prix vont augmenter en flèche tant pour le gouvernement fédéral que pour nos entreprises, ce qui n'est pas une bonne chose.

Il faut aussi s'assurer que le reboisement est fait par des gens d'expérience, par ceux qui le font de manière durable, afin que les arbres ne meurent pas. J'espère vraiment que le gouvernement misera sur les ressources existantes — les gouvernements provinciaux, les collectivités autochtones, les pépinières — qui ont beaucoup d'expertise. Ce n'est vraiment pas le temps de chercher des débutants dans le domaine, car il s'agit d'un travail très complexe, et il faut planter la bonne essence au bon endroit. Je dirais que la capacité des pépinières présente tout un défi.

J'aimerais aussi que l'objectif ne soit pas d'arrêter de planter après ce pic de deux milliards d'arbres. Si on veut accroître la capacité dans le secteur des pépinières, j'aimerais bien qu'il y ait un engagement à long terme de poursuivre sur cette voie afin que les investissements en valent la peine.

Au sujet du reboisement comme tel, j'ajouterai que nous voyons d'énormes possibilités dans plus de forêts urbaines, de collectivités urbaines, de collectivités rurales, en plus du reboisement dans les régions où se trouvent des forêts exploitables ravagées par les insectes ou les feux de forêt. Comme M. Samray l'a mentionné, nous remplaçons ce que nous récoltons au Canada. En fait, nous remplaçons plus que ce que nous récoltons, mais si des terres sont ravagées par des insectes ou des feux de forêt, il y a en quelque sorte un écart, parce que sur les terres provinciales, ce sont les gouvernements provinciaux qui décident si ces arbres vont être remplacés. S'ils n'ont pas les budgets pour le faire, on s'en remet à la régénération naturelle, et dans certaines zones brûlées, il se peut que cela ne se produise pas.

C'est pourquoi nous avons prié le gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces, avec les collectivités autochtones, qui sont au courant de ces questions, lorsqu'il décidera dans quelles forêts exploitables nous pouvons aussi planter des arbres, en plus des zones urbaines et rurales.

Ma réponse est un peu longue, mais j'espère avoir répondu à votre question.

Mme Rachael Harder: Merci, monsieur Nighbor.

Le président: Il vous reste une minute.

Mme Rachael Harder: Vous avez soulevé un point intéressant. Vous avez dit planter de cinq à six millions d'arbres par année. Si le gouvernement veut respecter sa promesse, il faudra planter 1,2 million d'arbres par jour. Est-ce faisable?

M. Derek Nighbor: Je pense que tout dépend de la date de début du reboisement. Je ne suis pas au courant des plans exacts. Comme je l'ai mentionné, nous pouvons planter 1 000 arbres par minute si nous disposons de l'infrastructure et des travailleurs requis. Ce qu'il faut surveiller, c'est la capacité des pépinières à produire les plants et le fait de pouvoir les obtenir à bon prix.

Il faut aussi penser à la main-d'œuvre. Il faut des gens sur le terrain pour planter ces arbres. L'infrastructure nécessite beaucoup de planification. Je ne suis pas un expert en sylviculture et je ne gère pas une pépinière. Nos entreprises travaillent avec ces entreprises, mais j'encourage vivement le gouvernement à travailler en étroite collaboration avec elles. C'est un aspect essentiel des conseils que nous avons donnés au gouvernement.

• (1555)

Le président: Merci, monsieur Nighbor.

Merci, madame Harder. Vous terminez juste à temps.

Nous passons maintenant à M. Weiler pendant six minutes.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Lindsay, monsieur Nighbor et monsieur Samray, bon après-midi. Je suis vraiment très heureux que vous preniez le temps de nous rencontrer aujourd'hui, malgré vos horaires chargés.

La COVID nous a tous forcés, bien sûr, à faire preuve de souplesse et à nous adapter aux circonstances changeantes. Nous vous remercions sincèrement de prendre le temps de nous rencontrer aujourd'hui à si court préavis.

Dans ma province natale, la Colombie-Britannique, tous les éléments étaient réunis pour frapper durement le secteur forestier, comme vous savez, notamment la COVID, l'approvisionnement en fibres, les changements climatiques, etc. La demande pour les pâtes et papiers a baissé, mais nous avons connu une hausse de la demande pour le bois en raison des projets de construction et de la rénovation domiciliaire.

Notre étude porte sur la relance économique du secteur forestier. Dans la première heure, nous nous concentrons sur l'état de l'industrie, et dans la deuxième, sur l'innovation.

J'ai bien aimé vos commentaires un peu plus tôt. Vous avez parlé des défis et des possibilités du secteur forestier. À votre avis, quel rôle devrait jouer le gouvernement fédéral pour encourager la valeur ajoutée au Canada?

M. Derek Nighbor: Monsieur Weiler, la question s'adresse-t-elle à moi?

M. Patrick Weiler: Oui, ma première question s'adresse à M. Nighbor.

M. Derek Nighbor: Excellent.

Je pense à quelques éléments. Pas très loin de votre communauté, le conseil municipal de Vancouver a autorisé récemment les structures de 12 étages dans ses codes du bâtiment, comme l'avaient déjà fait 13 autres municipalités en Colombie-Britannique, notamment Richmond et Surrey.

Le gouvernement Horgan s'est engagé, par ailleurs, à mettre en place une stratégie à valeur ajoutée, ce dont nous nous réjouissons. Je pense que c'est une excellente nouvelle.

Un des éléments importants pour nous à cet égard est de s'assurer, en stimulant la demande de cette façon, que l'on dispose d'un approvisionnement durable et que l'assise territoriale permet cette croissance du secteur.

Nous sommes convaincus que les facteurs liés à la durabilité sont là. Notre objectif est de faire en sorte que les forêts demeurent éternellement des forêts. Les gouvernements provinciaux, y compris la cheffe forestière en Colombie-Britannique, Mme Diane Nicholls, établissent les coupes autorisées chaque année en se basant sur l'état de la forêt. C'est la raison pour laquelle il a été si difficile pour la Colombie-Britannique de se remettre de l'infestation du dendroctone du pin, et ensuite des feux de forêt en 2017-2018 qui, dans certaines collectivités... Je sais que près d'où habite M. Zimmer, certaines collectivités ont perdu 20 %, 30 %, 40 % de leur coupe autorisée. Trop de scieries étaient alors en quête du peu d'arbres disponibles, ce qui a provoqué des fermetures.

En Colombie-Britannique, au niveau provincial, il y a une foule de problèmes liés à la valeur marchande du bois sur pied — qui pourraient s'étendre au Québec, à l'Ontario et à différentes provinces au sujet du coût d'exploitation. En fonction de ce que le gouvernement fédéral peut contrôler, je pense que la stratégie à valeur ajoutée concernant le bois de grande hauteur, les codes du bâtiment, l'innovation continue — Je sais que M. Stéphane Renou de FPInnovations vous en parlera plus tard — ouvrent la voie à de grandes possibilités.

Les marchés publics sont un autre élément. Je sais que la ministre Murray et M. Andy Fillmore travaillent sur le dossier. M. Richard Cannings a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire

également, alors je pense que les marchés publics sont aussi une avenue à explorer.

M. Patrick Weiler: Excellent. Merci, monsieur Nighbor.

Vous avez parlé aussi dans votre exposé d'examiner les possibilités du côté des emplois et des produits pour les gens. Vous avez parlé des façons de renforcer le secteur au pays et également d'offrir des produits novateurs au reste du monde.

Pouvez-vous nous parler de ce que le gouvernement fédéral peut faire pour appuyer la commercialisation des produits du bois dans le monde, en plus de ce qu'il fait à l'heure actuelle?

M. Derek Nighbor: Vous devriez continuer à soutenir des organismes comme Produits du bois canadien et son équivalent québécois qui fait la promotion du bois. Les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie investissent beaucoup dans des partenariats public-privé pour stimuler la croissance des marchés. Je pense qu'il serait possible d'en faire plus dans ce domaine. Le travail que Produits du bois canadien et nous faisons du côté du bois d'œuvre est relativement avancé et cela fonctionne très bien. J'aimerais que nous maintenions le cap et continuions sur cette voie.

Comme un de nos PDG l'a dit, « La Chine est la nouvelle Chine ». Les possibilités sont encore nombreuses pour nous en Asie. Je pense que nos exportations aux États-Unis s'élèvent maintenant à 22 ou 23 milliards de dollars, et elles frisent les 9 milliards en Asie. Il y a donc des progrès par rapport à il y a quelques années.

Je mets le gouvernement au défi — et je serais ravi de collaborer avec vous dans ce dossier — de trouver de nouvelles façons de stimuler les marchés pour certains des nouveaux produits et matériaux émergents dans le domaine bio. On pourrait aussi se demander ce que nous pouvons faire de plus dans le secteur des pâtes et papiers pour améliorer ses perspectives commerciales.

• (1600)

Le président: Monsieur Weiler, il vous reste une minute.

M. Patrick Weiler: Merci.

Je voulais simplement aborder la question du plan visant à planter trois milliards d'arbres dont une de mes collègues a parlé.

Monsieur Nighbor, vous avez parlé de l'aide du gouvernement pour le reboisement cette année. J'aimerais que vous nous parliez un peu plus de l'incidence que cela a eue sur votre capacité d'effectuer le travail de reboisement qui devait être fait.

M. Derek Nighbor: Un programme de 30 millions de dollars lié à la COVID a été mis en place pour aider les entrepreneurs. L'argent est acheminé par l'entremise des provinces, et nous sommes heureux de l'aide fédérale fournie.

Je dirais que les opinions sont partagées sur la façon d'acheminer l'argent sur le terrain. J'ajouterais qu'un montant de 30 millions n'est pas suffisant. Quand on pense aux travailleurs qui se rendent où Bob Zimmer habite, on ne peut pas les envoyer à six dans un camion ou une camionnette et les loger à 20 dans une tente. Il y a beaucoup de contingences et de dépenses additionnelles.

Nous sommes toutefois heureux de l'aide, et ce qui est le plus important, nous avons réussi à faire le travail en gardant tout le monde en santé.

Le président: Excellent. Merci beaucoup, monsieur Nighbor.

Monsieur Weiler, merci de vos commentaires. Vous avez terminé juste à temps.

Monsieur Simard, c'est à vous, et vous avez six minutes.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur Samray, monsieur Nighbor et madame Lindsay.

Vous avez tous fait mention du potentiel extraordinaire de la forêt pour lutter contre les changements climatiques. La forêt est un puits de carbone, et je pense qu'on a pu en faire la démonstration.

Monsieur Samray, que pensez-vous de la possibilité que le gouvernement se fixe des objectifs précis de réduction de l'empreinte carbone? Si les contrats d'approvisionnement du gouvernement fédéral comprenaient un critère relatif à l'empreinte carbone, comme ils contiennent un critère du plus bas soumissionnaire, on pourrait alors faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire favoriser le développement de l'industrie forestière tout en luttant contre les changements climatiques.

Avez-vous déjà pensé à ce type de mesure?

M. Jean-François Samray: Je vous remercie de votre question.

Quand on prend un tel critère, il faut être en mesure de le calculer. On est en train de mettre au point un outil qui s'appelle un calculateur Gestimat. Celui-ci permet aux architectes et aux ingénieurs d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre qu'on peut éviter d'émettre en utilisant le bois comme matériau de construction. Le calculateur a été approuvé par l'industrie et par le gouvernement. On est en train de faire les derniers ajustements, et cet outil sera disponible.

En ce qui concerne les critères d'évaluation, tout comme on peut choisir des critères d'efficacité énergétique quand vient le temps de choisir des appareils électriques, on peut choisir des critères relatifs à l'empreinte carbone pour ce qui est des matériaux de construction. Il est évident que cela aurait un effet stimulant sur l'économie forestière, mais également sur l'économie canadienne. De la forêt, il y en a dans beaucoup de communautés, et cela fait des économies circulaires locales.

En même temps, l'industrie a conçu du bois d'ingénierie qui répond au besoin d'avoir des produits prétrempés et montés en usine, ce qui facilite et accélère la construction. Ces choses sont maintenant disponibles. Plus il y en aura, plus le gouvernement fédéral les mettra dans sa vitrine technologique, et plus il sera facile de les vendre à l'international, parce que le gouvernement canadien aura fait la démonstration que ce sont des bâtiments solides, durables, bons pour la lutte contre les changements climatiques et disponibles au reste du monde.

• (1605)

M. Mario Simard: Je vous remercie.

Vous avez fait également état du conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis. Vous avez donné quelques chiffres et parle de 1 milliard de dollars pour le Québec et de 4 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada.

J'ai discuté avec les gens de Produits forestiers Résolu, entre autres, qui en sont à 200 millions de dollars actuellement. Ce qui semblait poser problème pour eux, c'était l'accès aux liquidités.

Pour avoir accès aux programmes actuels du gouvernement fédéral, il faut presque être en faillite, techniquement, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble de l'industrie forestière, bien entendu.

Selon vous, n'y aurait-il pas un travail à faire pour garantir un meilleur accès aux liquidités? En effet, lors du dernier conflit du bois d'œuvre, en 2006, l'industrie forestière a quand même dû laisser 1 milliard de dollars sur la table.

M. Jean-François Samray: Il faut savoir que l'industrie a bénéficié, au cours des quelques derniers mois, de très bons prix sur le marché, mais, sur un cycle de 10 ans, ce n'est pas toujours le cas. Les entreprises auront donc besoin de liquidités pour poursuivre leurs opérations et s'acquitter de leurs obligations des prochains mois.

Si le gouvernement créait un programme leur permettant d'obtenir des lettres de garantie bancaires, cela pourrait les aider à supporter les coûts additionnels et à pallier ce manque de liquidités. Il faudrait regarder cela dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, parce qu'il faut savoir comment on le fait, mais je pense qu'il s'agit là d'une belle occasion d'appuyer l'industrie.

Le jugement de l'OMC est venu démontrer hors de tout doute que les pratiques canadiennes en matière de gestion de la forêt sont conformes aux règles du commerce international. Alors, dans l'attente d'une décision négociée et convenue entre les parties, je pense que ce serait très bien d'avoir un tel soutien du gouvernement.

[Traduction]

Le président: Monsieur Simard, il vous reste 20 secondes.

[Français]

M. Mario Simard: Il y a un autre enjeu assez essentiel, et c'est la transition de l'industrie des pâtes et papiers.

Cette transition s'effectue par la mise à niveau de certaines usines, et les coûts sont plutôt élevés. S'il y avait une stratégie de financement du gouvernement fédéral visant la transformation du secteur des pâtes et papiers, cela pourrait-il donner un bon coup de pouce, selon vous?

Avez-vous une suggestion d'initiative qui pourrait être mise en place par le gouvernement fédéral justement pour soutenir cette transition du secteur des pâtes et papiers?

M. Jean-François Samray: Je pense que mon collègue en a parlé...

[Traduction]

Le président: Vous pourrez peut-être y revenir lors d'une autre question. Nous devons poursuivre, malheureusement. C'est au tour de M. Cannings.

M. Jean-François Samray: D'accord. Désolé.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Je vais revenir sur un point dont parlait M. Simard et sur ce que M. Nighbor mentionnait. M. Nighbor a parlé de mon projet de loi d'initiative parlementaire concernant les marchés publics et leur utilisation pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre lorsque le gouvernement accorde des contrats pour des bâtiments. Je suis heureux de dire que le projet de loi est actuellement au Sénat et j'espère qu'il reprendra vite la route de la Chambre et qu'il aura le temps de s'y rendre.

J'aimerais savoir si M. Nighbor a une idée de l'incidence des marchés publics dans la construction des grands édifices en bois. Je pose la question parce que lorsque les conservateurs ont torpillé mon projet de loi au Sénat lors de la dernière législature, des députés du gouvernement m'ont dit à la Chambre de ne pas m'en faire, parce que ce qui était proposé dans mon projet de loi était en cours de devenir une pratique courante au sein du gouvernement. Je me demande simplement si c'est vraiment le cas. Avez-vous remarqué cela? Où en est-on à ce sujet?

M. Derek Nighbor: Nous n'avons rien remarqué de tel pour ce qui est des marchés publics fédéraux. Il existe des politiques d'approvisionnement plus mûres en Colombie-Britannique et au Québec, et nous constatons qu'elles fonctionnent. Voici un exemple qui vous donnera peut-être une idée de l'incidence. Je suis retourné voir le bâtiment en bois de 18 étages de Brock Commons, à l'Université de la Colombie-Britannique. Il a été construit en 70 jours, soit quatre mois de moins qu'un bâtiment construit de manière conventionnelle. Lors de sa construction, la pollution par le carbone a diminué de 25 à 45 %.

Il y a certainement moins de gros camions sur les chantiers, d'autant plus que la construction se fait plus rapidement. Selon les prévisions de Ressources naturelles Canada dans le cadre de sa récente étude sur le bois à valeur ajoutée et le bois d'ingénierie, il est possible de faire passer ce niveau de production au Canada de 4,4 à 6,4 milliards de dollars par an d'ici 2030. Nous voyons des entreprises comme Nordic au Québec et Element5, une nouvelle entreprise située à St. Thomas, en Ontario, ainsi que Structurlam dans votre localité, Penticton. Je pense qu'il y a là une occasion d'en faire plus.

Les marchés publics peuvent aider, mais en dehors des gouvernements provinciaux, nous n'avons constaté aucun changement notable en la matière, c'est-à-dire aucun changement susceptible d'améliorer la situation.

• (1610)

M. Richard Cannings: En ce qui a trait à la construction en bois massif, vous venez de mentionner Structurlam, une entreprise située dans ma ville, Penticton. Kalesnikoff, dans les Kootenays, a construit une énorme usine moderne précisément à cette fin. Vous avez cité quelques autres exemples. A-t-on réellement tendance à créer davantage d'usines de bois massif au Canada?

Vous pourriez peut-être nous en dire davantage, et M. Samray pourrait intervenir également pour expliquer en quoi cela pourrait nous aider sur notre marché intérieur, ainsi que sur les marchés internationaux. La création d'un marché intérieur pourrait s'avérer utile lorsque nous perdons une partie du marché international, surtout aux États-Unis.

M. Derek Nighbor: Je vais peut-être m'en remettre à M. Samray pour cette question. J'ai eu beaucoup de temps d'antenne, alors M. Samray pourra parler de la situation au Québec.

M. Jean-François Samray: Je pense que cela est bien clair. C'est maintenant chose possible; le savoir-faire est là. L'industrie sait comment s'y prendre, comme l'a expliqué M. Nighbor. Bien sûr, c'est plus rapide que la construction en béton. De plus, lorsqu'on utilise du bois d'ingénierie, c'est un produit à plus forte valeur ajoutée. Nous pourrions également exporter ces produits vers les États-Unis sans avoir à supporter une charge fiscale supplémentaire, car il s'agit de produits à valeur ajoutée. Par conséquent, il y a vraiment une possibilité de créer des emplois, de réduire les gaz à effet de serre et, en même temps, de créer une expertise qui n'est guère imposable de l'autre côté de la frontière.

Alors oui, c'est possible. Le gouvernement peut apporter son aide en utilisant son pouvoir d'achat et en faisant figure de modèle pour que les gens soient fiers des résultats. Nous assistons à la construction de plus en plus d'écoles, de piscines municipales et de stades, et nous ne voyons aucune trace de peinture sur leurs murs, contrairement aux édifices en béton. Les jeunes sont vraiment fiers de ces bâtiments. Les collectivités se rassemblent autour de ces installations parce que celles-ci favorisent un esprit communautaire.

C'est bon pour l'environnement, les collectivités, les produits à valeur ajoutée, et on mise vraiment sur ce que le Canada fait de mieux, c'est-à-dire renforcer l'ingénierie grâce à l'ajout de nouveaux produits du bois. C'est une combinaison gagnante.

Le président: Monsieur Cannings, il vous reste environ 40 secondes.

M. Richard Cannings: D'accord.

Très rapidement, l'autre point central de cette étude concerne la manière dont les forêts peuvent nous aider à atteindre nos cibles en matière de lutte contre les changements climatiques. Vous avez évoqué l'idée que les forêts sont des puits de carbone. À vrai dire, tel n'a pas été le cas au cours des 20 dernières années. Comment l'industrie forestière peut-elle aider les forêts afin de nous permettre d'atteindre ces cibles? Le secteur forestier peut faire ce que d'autres secteurs sont en train d'accomplir, mais c'est vous qui gérez nos arbres. Comment pouvons-nous aider les forêts à atteindre ces cibles?

M. Derek Nighbor: Madame Lindsay, qu'en pensez-vous?

Le président: Soyez très brève, je vous prie.

Mme Kate Lindsay: Très bien.

Nous pouvons vous faire part d'autres renseignements tirés de notre mémoire, mais je me contenterai de dire que l'Association des produits forestiers du Canada a déterminé, en s'appuyant sur les travaux des scientifiques de Ressources naturelles Canada, que nous pouvons supprimer encore 30 mégatonnes de CO₂. C'est possible grâce à la gestion durable des forêts et à de nombreuses innovations dans les forêts aménagées: par exemple, l'utilisation du bois de façon à créer une demande pour certains produits à valeur ajoutée afin d'éviter de les brûler dans les débris de coupe, ainsi que certains changements transformationnels dans la chaîne d'approvisionnement et les avantages de l'utilisation du bois pour remplacer d'autres produits dérivés de combustibles fossiles. Il y a là toute une gamme de possibilités.

• (1615)

Le président: Merci.

Nous allons passer à la deuxième série d'interventions de cinq minutes chacune.

Commençons par M. McLean.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Aujourd'hui, j'ai décidé de me présenter en personne pour pouvoir poser des questions. J'espère que vous en prendrez bonne note.

Le président: Oui, j'en prends acte.

M. Greg McLean: Ma première question porte sur le commerce. C'est évidemment un secteur dans lequel nous réussissons très bien au Canada. D'après les observations qui ont été faites, le commerce et les accords commerciaux feront partie intégrante de la croissance de notre industrie à l'avenir.

À cet égard, monsieur Nighbor, pouvez-vous nous dire comment la norme sur les carburants propres se répercutera sur votre position concurrentielle vis-à-vis de nos partenaires commerciaux?

M. Derek Nighbor: Je vais commencer, et Mme Lindsay pourra compléter ma réponse si j'oublie quelque chose.

Je pense qu'il est encore un peu tôt pour le dire, car il y a encore beaucoup de détails à régler. Pour revenir à mon argument initial, nous avons d'abord cherché à éviter les chevauchements inutiles. Sachez que notre industrie est très à l'aise avec les lois et les règlements. Elle est extrêmement réglementée. Je pense que, surtout en période de ralentissement économique, où la tolérance et la patience sont de rigueur... c'est là qu'on commence à observer des chevauchements qui n'apportent aucun avantage pour la santé humaine ou l'environnement.

L'un des éléments sur lesquels nous travaillons actuellement dans le cadre de la norme sur les carburants propres concerne les zones tampons. Selon l'exigence actuelle, si votre biomasse doit être incluse, il y a une zone tampon — et je ne me souviens plus si c'est de 25 mètres — autour des étendues d'eau, comme le prévoit l'ébauche de la norme fédérale. Eh bien, chaque étendue d'eau est différente. Cela rejoint la question de la planification et des données scientifiques à l'échelle locale. Il est ridicule d'affirmer que la zone tampon pour chaque étendue d'eau au Canada doit être de 25 ou 30 mètres. Nous avons travaillé avec les représentants de la CCC, et ils se sont montrés ouverts à cette discussion, mais c'est le genre de choses...

La norme sur les carburants propres peut présenter beaucoup d'avantages sur le plan bioéconomique pour un certain nombre d'usines de pâte à papier dans le domaine des biocarburants, mais la réglementation doit être rédigée de telle sorte qu'elle n'empiète pas sur les exigences provinciales en vigueur.

M. Greg McLean: Merci, monsieur Nighbor.

Vous avez sûrement constaté que la version actuelle de la mesure législative ou réglementaire qui sera présentée comporte des chevauchements. Nous espérons donc obtenir un résultat différent.

Pour l'instant, estimez-vous que votre industrie aura droit à certaines exemptions de la norme sur les carburants propres, dans sa forme actuelle?

M. Derek Nighbor: Je ne vais pas juger d'avance la décision qui sera prise. Nous avons contribué au processus. Nous avons discuté avec le sous-ministre adjoint responsable et le bureau du ministre Wilkinson pour essayer de trouver une solution. Cette mesure procurera des avantages intéressants à notre secteur et à l'économie bioforestière.

M. Greg McLean: Merci.

Parlons, si vous voulez bien, des émissions de gaz à effet de serre, qui constituent un autre élément très important. J'ai remarqué que la majeure partie de l'énergie consommée par l'industrie des pâtes et papiers est en fait récupérée. On pourrait donc dire que ce sont les résidus de bois qui alimentent l'industrie des pâtes et papiers. Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les émissions de gaz à effet de serre provenant de sources d'énergie autonomes, comme dans le cas de la fibre de bois, par rapport à ce que nous observons dans le cas du charbon, qui est une industrie à fortes émissions de gaz à effet de serre?

M. Derek Nighbor: Madame Lindsay, pouvez-vous en parler?

Mme Kate Lindsay: M. Nighbor a dit dans sa déclaration préliminaire que les usines de pâtes et papiers avaient réduit leurs émissions de gaz à effet de serre de 66 % depuis 1990, en grande partie, grâce à l'abandon graduel du charbon et des combustibles fossiles.

Les entreprises de pâtes et papiers ont pris l'initiative de procéder à l'écologisation de leurs activités et de construire ce que l'on appelle des systèmes de cogénération dans leurs installations, de sorte qu'elles utilisent les déchets de bois provenant du processus de sciage. Ces déchets de bois sont utilisés dans une grande chaudière industrielle pour produire de l'électricité qui fait fonctionner l'usine de pâtes et papiers.

Dans bien des cas, au Canada, les installations produisent maintenant de l'électricité verte excédentaire, qui est réinjectée dans le réseau électrique public. À l'heure actuelle, nous estimons que la quantité d'électricité verte permettrait d'alimenter la ville de Calgary, ce qui est non négligeable.

Je dirais que, dans certains cas, en raison de l'emplacement des installations, il y a peut-être moins d'options pour abandonner les combustibles fossiles, mais le secteur forestier a toujours l'intention de fournir des solutions à faible teneur en carbone et d'utiliser pleinement ce produit du bois pour éviter tout gaspillage.

Ensuite, le carbone est séquestré...

M. Greg McLean: Merci, madame Lindsay. Je dois vous interrompre ici.

• (1620)

Le président: Monsieur McLean, il vous reste 15 secondes.

M. Greg McLean: J'ai besoin d'une explication scientifique quant aux raisons pour lesquelles les résidus de bois produisent moins de suie et moins d'empreinte carbone que les hydrocarbures. Pourriez-vous me l'expliquer?

Mme Kate Lindsay: Je ferai de mon mieux pour vous fournir par écrit des renseignements tirés d'une analyse du cycle de vie, qui compare les deux. Il serait peut-être préférable de vous transmettre ces renseignements par écrit.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lefebvre, vous avez la parole.

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Français]

Bonjour à tous.

[Traduction]

Monsieur Nighbor, je suis content de vous revoir.

[Français]

Monsieur Samray, je suis enchanté de faire votre rencontre.

Ma circonscription est Sudbury, mais je suis originaire de Kapuskasing. Mon père et mon grand-père ont travaillé à l'usine de pâtes et papier de Spruce Falls. J'ai donc trouvé vos commentaires vraiment intéressants.

Lors de votre allocution, vous avez parlé de la différence entre le pourcentage d'arbres récoltés...

[Traduction]

Le président: Puis-je vous interrompre une seconde? Il y a un problème du côté des services d'interprétation. Je vous entends en même temps que l'interprète, et c'est très difficile à suivre.

[Français]

M. Paul Lefebvre: Monsieur le greffier, est-ce mieux ainsi ou est-ce qu'on entend encore la traduction en même temps?

Le greffier du Comité (M. Marc-Olivier Girard): Monsieur Lefebvre, pourriez-vous vous assurer d'avoir sélectionné le français sous l'option des langues au bas de votre écran dans Zoom, s'il vous plaît?

Cela devrait régler le problème.

M. Paul Lefebvre: D'accord.

Monsieur Samray, lors de votre allocution, vous avez dit que 0,2 % des arbres des forêts étaient récoltés au Québec, bien que le potentiel de la coupe de bois allouée soit de 1 %. Est-ce exact?

Si c'est le cas, pouvez-vous nous expliquer rapidement pourquoi il en est ainsi?

M. Jean-François Samray: En fait, c'est 0,2 % de 905 000 kilomètres carrés qui est récolté et la raison en est assez simple. Le tiers de la forêt est accessible à l'industrie pour des raisons de proximité et les deux tiers restants sont préservés pour des raisons environnementales, pour la protection des cours d'eau, comme l'a expliqué M. Nighbor, ou pour des questions de relations avec les Premières Nations. La forêt accessible à l'industrie représente le tiers de la superficie totale au Québec. Nous n'exploitons pas l'ensemble des possibilités forestières parce que des règles stipulent qu'un maximum de ressources peut être coupé ou récolté au cours d'une année et que nous ne pouvons pas le dépasser.

À certains endroits, des peuplements de forêts de feuillus sont mêlés à des résineux. Parfois, on ne fait pas de récolte parce que le secteur des pâtes et papiers se satisfait de copeaux et qu'il y a eu plusieurs fermetures.

Pour répondre à votre question, je dirai qu'il est essentiel, à mon avis, d'effectuer une nouvelle transition dans le secteur des pâtes et papier, des fibres, de la cellulose et de toute la nouvelle chimie verte, de façon à pouvoir maximiser la transformation de l'ensemble de la forêt qui est accessible annuellement et à faire la récolte de façon durable. Cela va contribuer à la création de produits pour lutter contre l'utilisation des plastiques à usage unique.

Il y a du travail à accomplir et je pense que, pour ce faire, des programmes devraient être développés.

M. Paul Lefebvre: C'est un très bon point, que je voulais aborder.

Est-ce qu'une initiative comme le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF, est suffisante?

Dans les produits forestiers, on parle de bioéconomie, de biomasse, de bioplastique et de biocarburant. Il y a donc beaucoup de potentiel. À la base, nous voulons déterminer dans le contexte de notre étude si le potentiel économique de l'industrie forestière doit être maximisé. Je pense que la réponse est non.

Quel programme pourrait-on mettre davantage en valeur, voire créer, pour que la transition dont vous parlez puisse avoir lieu?

M. Jean-François Samray: Déjà, le programme ITIF est très populaire. Comme je l'ai dit, pour chaque dollar alloué, il y en a 10 qui sont demandés pour des projets. Pour la plupart, ceux-ci sont tout à fait recevables et adéquats. Il faudrait donc investir davantage dans ce programme. Je pense que l'industrie forestière est fondamentale pour l'économie canadienne. Elle mériterait un meilleur soutien et une meilleure transition.

Rappelez-vous le chiffre que j'ai mentionné plus tôt et pensez-y. Pour revenir aux 4,8 milliards de dollars, chaque mètre cube coupé représente 155 \$ versés aux gouvernements sous forme de taxes et d'impôts. Le tiers de ce montant va au gouvernement fédéral et les deux tiers vont au gouvernement provincial. Plus nous utiliserons le bois, plus les sommes versées dans les coffres du gouvernement fédéral seront élevées, et je rappelle que ces activités se font de façon durable.

On parle ici de programmes qui permettraient la transformation. Du côté des biocarburants, des choses peuvent également être faites, par exemple utiliser la biomasse pour remplacer plusieurs combustibles pour le chauffage. Il faut viser l'augmentation de la valeur ajoutée, donc investir davantage dans l'innovation et dans les programmes d'achats stratégiques du gouvernement fédéral. Celui-ci peut donner aux entreprises en démarrage l'occasion d'obtenir leur premier marché, soit celui du gouvernement fédéral, et de prouver qu'elles peuvent relever ce défi. Cette approche est très populaire dans les pays scandinaves. Je pense que le Canada aurait avantage à bonifier ce type de programmes.

• (1625)

M. Paul Lefebvre: Je vous remercie.

[Traduction]

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Je vous ai accordé quelques instants de plus pour rattraper le temps perdu, mais je crois que nous arrivons à la fin de cette série de questions.

Il nous reste un peu moins de cinq minutes dans cette partie. MM. Simard et Cannings ont chacun deux minutes et demie.

Monsieur Simard, allez-y en premier.

[Français]

M. Mario Simard: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais revenir au programme ITIF. Pour les trois prochaines années, on parle de 82,9 millions de dollars. Simplement à titre de comparaison, ce qui peut paraître mesquin, je souligne que, pour un seul projet, soit le Coastal GasLink, on a octroyé 500 millions de dollars. On a donc alloué 82 millions de dollars d'un côté et 500 millions de l'autre. Cela donne une idée assez claire de l'iniquité qui existe, selon moi, entre ces deux secteurs des ressources naturelles que sont l'énergie pétrolière et gazière, d'une part, et l'industrie forestière, d'une autre part.

Je ne vous demanderai pas de réagir à cela, monsieur Samray.

Tout à l'heure, un de mes collègues a parlé des normes sur les combustibles fossiles. On demande 5 % sur l'essence et 2 % sur le diesel et le mazout. Sachant que le Canada est probablement le pays qui dispose de la plus forte ressource en biomasse par personne, pensez-vous que ces taux de 2 % et de 5 % sur les combustibles propres sont suffisants? Ne devrait-on pas avoir des cibles beaucoup plus ambitieuses?

M. Jean-François Samray: Ce qu'il y a de bien avec les cibles, c'est qu'on peut les atteindre le plus rapidement possible, revoir comment on y est arrivé et, par la suite, regarder comment on peut les modifier.

Le secteur de l'industrie forestière utilise quand même passablement de combustibles fossiles pour sa récolte. Les consommateurs ont eu droit à un programme du gouvernement fédéral qui remettait 4 000 \$ pour l'achat de véhicules hybrides afin de remplacer 1 800 litres d'essence pendant 10 ans. Si l'on avait un tel programme destiné à l'industrie forestière afin d'acheter de nouveaux équipements hybrides — il s'en développe — et de faire de la recherche-développement sur des équipements avec de l'hydrogène notamment ou d'autres pour diminuer et améliorer la carboneutralité du secteur, ce serait important.

Des projets ont été financés pour les consommateurs. Du côté de l'industrie, ce serait le bon moment de le faire et il serait pertinent d'avoir la même chose que ce qu'a eu l'industrie minière, soit de l'aide pour avoir de l'équipement qui émet moins de gaz à effet de serre. Pour l'industrie forestière, ce serait un atout.

M. Mario Simard: Pourriez-vous répondre rapidement à...

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Simard.

Malheureusement, votre temps est écoulé.

Monsieur Cannings, vous êtes le dernier, mais non le moindre.

M. Richard Cannings: Merci.

Je vais poser de nouveau cette question à M. Nighbor.

Vous avez mentionné la foresterie durable et les produits certifiés. Je crois qu'ils sont de plus en plus importants, surtout quand je pense à la situation de la valeur ajoutée que nous envisageons avec le bois d'ingénierie et le bois massif. Parfois, de très grands projets voient le jour. Par exemple, une telle occasion s'est présentée à Structurlam, lorsque Microsoft reconstruisait son campus. On a exigé que 100 % du bois d'ingénierie soit issu de forêts durables et certifiées. Il fallait essentiellement acheter chaque morceau de bois certifié disponible en Colombie-Britannique à ce moment-là pour satisfaire à cette commande.

Y a-t-il une tendance relativement à ces certifications? Quel pourcentage des produits du bois que nous fabriquons répondrait à cette certification?

• (1630)

M. Derek Nighbor: Tous les membres de l'Association des produits forestiers du Canada sont certifiés par une tierce partie, que ce soit par l'entremise d'initiatives de foresterie durable, d'un conseil de gestion forestière ou de l'Association canadienne de normalisation. La certification est vraiment importante, tant pour les produits de pâtes et papiers que pour les produits de bois d'œuvre. Je dirais que certains marchés, comme l'Amérique du Nord et l'Europe, pourraient l'imposer comme exigence ou y être plus attachés que certaines régions d'Asie. Je pense que le degré de compréhension évolue toujours.

L'autre sujet dont nous entendons beaucoup parler parmi les clients et les investisseurs, ce sont les objectifs de développement durable des Nations unies et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. La certification est assurément un atout majeur pour le Canada, et cela continue d'être le cas. Nous envisageons même d'examiner des questions plus générales de la part de certains de nos clients et de leurs investisseurs en ce qui concerne, par exemple, leur bilan en matière de carbone et leur plan pour appuyer les espèces en péril. Bien que la certification tienne compte de ces aspects, nous constatons que de nombreux secteurs, dont la foresterie, demandent plus de transparence, plus de renseignements et plus de détails. En plus de la certification, je pense qu'il est important pour nous et pour les gouvernements de continuer à travailler avec les clients et les investisseurs à cet égard.

M. Richard Cannings: Merci.

Je vais en rester là.

Le président: Parfait.

Merci, monsieur Cannings.

Monsieur Samray, je vous remercie beaucoup d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Malheureusement, la première heure de notre séance est terminée. Nous devons donc passer au prochain groupe.

Je crois que Derek Nighbor reste avec nous.

M. Jean-François Samray: Ce fut un plaisir.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez d'autres questions.

Merci.

Le président: Merci de votre contribution, monsieur Samray.

M. Derek Nighbor: Merci.

Le président: Nous allons suspendre la séance pendant une minute, après quoi nous passerons au prochain groupe de témoins.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Reprenons tout de suite.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux témoins.

Monsieur Nighbor et madame Lindsay, vous pourriez peut-être nous dire ce qu'il y a de nouveau depuis votre dernière comparution devant le Comité.

Nous accueillons M. Renou et Mme Mathie, de FPIinnovations. Merci à tous les deux d'être des nôtres aujourd'hui. Nous recevons également M. Dallain, de SEREX.

Monsieur Nighbor et madame Lindsay, je suppose que vous ne ferez pas d'autre exposé. Cela dit, les représentants de FPIinnovations et SEREX ont chacun jusqu'à 10 minutes pour faire leur déclaration préliminaire. Ensuite, nous passerons aux questions.

Commençons par M. Renou.

M. Stéphane Renou (président et chef de la direction, FPIinnovations): Merci, monsieur le président. Nous sommes heureux de témoigner devant vous aujourd'hui. Nous sommes ici pour vous parler de la relance de l'industrie forestière.

Pour nous, il s'agit vraiment de prendre de l'expansion, d'agir rapidement et d'accélérer la transformation de l'industrie en vue de sa transition vers la bioéconomie. C'est ce dont nous allons parler aujourd'hui. Je pense que vous avez tous reçu un document de notre part. Je vais passer à la deuxième diapositive si c'est le cas.

Monsieur le président, pouvez-vous confirmer que vous avez bien reçu le document?

Le président: Personnellement, je ne me souviens pas l'avoir vu. Quand l'avez-vous envoyé?

Monsieur le greffier, avons-nous fait traduire ce document? C'est peut-être le problème.

M. Stéphane Renou: Nous l'avons envoyé dans les deux langues.

Le greffier: Oui, je crois que je l'ai envoyé avant la réunion.

Le président: Je n'en ai pas de copie.

Le greffier: Laissez-moi vérifier. Au besoin, je peux vous l'envoyer par voie électronique. Je vais vous l'envoyer de nouveau, merci.

M. Stéphane Renou: Ça ne fait rien. Nous pouvons quand même commencer. Pour tout de suite, je vais parler.

[Français]

En passant, bonjour à tous.

S'il y a des questions en français, c'est avec plaisir que j'y répondrai.

[Traduction]

Je vais livrer mon exposé, et nous pourrions partir de là pour la suite.

Tout d'abord, qu'est-ce que FPIinnovations? FPIinnovations est un organisme privé à but non lucratif. Nous sommes un centre de recherche appliquée, alors nous ne faisons pas de recherche fondamentale. Nous nous focalisons sur la recherche qui est susceptible de faire bouger les choses concrètement dans les scieries.

Notre mission clé est d'aider l'industrie forestière à être plus concurrentielle, et de l'aider à se transformer, à évoluer. C'est un apport vital dans le contexte actuel. La pandémie, la dynamique imposée par la COVID, a un peu ébranlé les marchés et l'industrie proprement dite. Nous devons donc maintenant mettre l'accent sur la relance et la réorientation rapide de l'industrie afin de permettre à cette dernière de prendre sa place dans la bioéconomie.

Qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce que la bioéconomie? Pour le dire simplement, cela signifie qu'il faut créer une économie fon-

dée sur la biologie. Pour nous, dans l'industrie forestière, cela signifie que nous devons trouver une façon d'utiliser les arbres et la forêt pour créer une économie plus active.

Comment devons-nous utiliser une forêt durable? Nous récoltons les arbres et nous les utilisons pour construire davantage avec le bois. Nous utilisons la fibre de la forêt et la mettons dans une multitude de produits. Nous pouvons donc créer des produits qui aident à capturer le carbone. Nous pouvons créer de nouveaux produits qui réduisent réellement la charge de carbone dans l'ensemble de l'économie et nous pouvons créer des produits qui sont biodégradables ou qui peuvent être recyclés plus facilement.

Tout cela est un concept formidable, mais lorsque l'on regarde les choses de plus près, que signifie le fait d'avoir une bioéconomie? En fin de compte, d'un point de vue pratique, cela signifie qu'éventuellement, vous devriez voir plus de choses construites en bois autour de vous. Vous devriez également voir — si vous êtes à Prince George, à Saguenay, à La Tuque ou à Thunder Bay — des bioraffineries, des usines de bioproduits qui transforment les copeaux de bois, les résidus du bois, en bioproduits, ces produits chimiques de pointe qui serviront à créer le nouveau bioplastique. C'est une façon concrète d'expliquer en quoi consiste la réussite dans une bioéconomie. Ce n'est pas seulement un concept, c'est aussi la création de ces usines.

Le Canada est arrivé à un seuil critique. Certains autres pays ont progressé plus rapidement que nous. En Europe, vous pouvez maintenant voir des bioraffineries — des usines complètes — en cours de construction dans les pays nordiques. Des annonces en ce sens ont aussi été faites récemment en Allemagne, et même au Brésil.

Le Canada doit peser sur l'accélérateur. Nous devons presser le pas. Nous devons créer le contexte qui nous permettra d'opérer à grande échelle. L'échelle est importante. C'est ce que nous devons faire.

Mais en quoi la bioéconomie est-elle si géniale? Qu'y a-t-il de formidable dans l'industrie forestière? Une chose fondamentale que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que lorsque nous soutenons la croissance de l'industrie forestière, cette dernière fait trois choses pour nous. Bien sûr, elle crée plus d'activité économique dans les régions; elle crée plus d'activité économique en elle-même et elle contribue également à la lutte contre les changements climatiques. C'est en fait l'un des rares secteurs qui soutiennent trois choses en même temps: l'économie, la croissance régionale et l'économie du carbone. Le secteur forestier fait les trois en même temps. Par conséquent, chaque fois que nous nous développons, c'est à ces trois choses que nous contribuons.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales, nous avons formulé deux recommandations. Nous avons essayé de les rendre aussi claires et précises que possible. Ce sont les pièces qui nous manquent pour accélérer le développement de la bioéconomie et son passage à l'échelon supérieur.

La première recommandation est d'accorder un financement de l'ordre de 10 millions de dollars par an pendant cinq ans pour démontrer et accélérer le développement d'innovations stratégiques et diminuer les risques associés à ce développement. Si vous deviez construire une grande bioraffinerie demain matin, il ne vous faudrait pas 10 millions de dollars, mais plutôt un montant qui pourrait atteindre le demi-milliard de dollars. Nous devons donc aider l'industrie à écarter ce risque le plus rapidement possible afin de faciliter son processus décisionnel.

Nous devons également bien comprendre où nous souhaitons aller. La bioéconomie a besoin des multiples produits qui sortent des arbres en de multiples éléments que nous pouvons façonner. Nous devons accéder à de multiples chaînes d'approvisionnement. Du même bois, je pourrais générer des produits qui vont dans l'asphalte, des produits qui vont dans le plastique et des produits qui entrent dans la fabrication de produits d'isolation utilisés en construction. Ce sont toutes des molécules différentes qui entrent dans des marchés différents qui doivent s'ouvrir en même temps. Il est donc important de réduire les risques. C'est la première recommandation.

• (1640)

Comme deuxième recommandation, nous demandons que soit instaurée une politique d'achat public. Nous pouvons tabler sur ces marchés, nous pouvons les aider à démarrer et les mettre en marche, et cela commence par une politique d'achat public.

Choisir les bons marchés à percer, créer la politique publique et atténuer les risques pour les dépenses en immobilisations de l'industrie avec la bonne activité technique. C'est ce que nous devons accélérer. Est-ce possible? Est-ce concret? Les termes qui j'utilise sont-ils trop généraux? Je vais vous donner un exemple que nous avons vécu cet été lorsque nous avons lancé un projet de création de masques pour répondre à la pandémie. Nous avons relevé le défi avec l'aide de Ressources naturelles Canada, nous avons relevé le défi de créer le plus tôt possible un masque biodégradable aux fins de production à grande échelle.

Pour relever le défi, nous avons démontré en trois mois que cela pouvait être industrialisé et mis sur une machine à tissus en quelques semaines, à partir du travail que nous avons fait. Pourquoi ou comment allions-nous faire cela? Nous pouvions le faire parce que nous avions la possibilité de passer rapidement à l'échelle supérieure. Je pouvais passer de mon laboratoire de chimie, et l'après-midi, j'étais sur la machine pilote et je la faisais fonctionner. Si cela fonctionnait sur la machine pilote, je pouvais dès lors aller dans une usine et, au bout d'une semaine, produire des millions de dispositifs de filtration par jour. C'est ce que nous devons faire. Nous devons miser davantage sur les activités de recherche et le développement axés sur la production industrielle afin d'accélérer la mise au point de produits.

Si nous faisons cela, nous pourrions rêver à la bioéconomie. Nous pourrions rêver à la création de ces usines à Prince George, à Quesnel, à Thunder Bay et à La Tuque. Nous pourrions penser à l'avenir d'une industrie qui ne sera pas soumise au stress d'une économie qui se transforme rapidement.

Monsieur le président, voilà qui met fin à mon exposé.

Le président: C'est très bien, merci beaucoup.

On m'a fait remarquer que j'avais dit que les témoins avaient jusqu'à 10 minutes pour faire leur exposé. C'est un exemple de vieilles habitudes qui s'accrochent. En fait, la durée maximale est de cinq minutes. C'est ce dont nous avons convenu. Veuillez m'excuser pour cela. Bien entendu, dans ces conditions, monsieur Dallain, je vous accorderai plus de cinq minutes, comme je l'ai fait pour les autres.

Veuillez continuer.

[Français]

M. Patrick Dallain (directeur général, SEREX): Je vous remercie, monsieur le président.

En cinq minutes, je pourrai faire une petite introduction. J'avais déjà chronométré cinq minutes, alors je vais essayer de ne pas trop les dépasser afin de laisser plus de temps pour les questions.

Je vais d'abord vous parler de notre organisation.

[Traduction]

Le président: Merci de venir à mon aide.

[Français]

M. Patrick Dallain: Chez SEREX, nous faisons de la recherche appliquée au niveau collégial. Nous faisons partie d'un réseau de 59 centres collégiaux de transfert technologique affiliés aux différents collèges et cégeps du Québec. Nous sommes affiliés au Cégep de Rimouski. Nos laboratoires sont situés à Amqui, dans la vallée de la Matapédia, qui est une région très forestière. Comme tous les centres collégiaux de transfert technologique, nous offrons des services de recherche appliquée, d'aide technique et de formation. Nos spécialités sont la transformation du bois et la construction durable. Nous avons aussi des expertises additionnelles en chimie et en biomasse-énergie. Nous sommes un petit centre comparativement à FPInnovations. Nous avons 18 employés à temps plein, des chercheurs en science du bois — des ingénieurs, des chimistes, des techniciens. Nous avons aussi, dans notre équipe, des enseignants de cégep de différentes disciplines, en architecture et en génie par exemple, qui contribuent à nos projets de recherche. Nous embauchons également des étudiants. Au cours de la dernière année, 11 stagiaires de niveaux collégial et universitaire ont travaillé avec nous.

Au cours de la dernière année, notre chiffre d'affaires s'est élevé à un peu plus de 2 millions de dollars. Cela nous a permis de réaliser, pour le compte de 67 clients, plus de 80 projets de recherche appliquée, d'aide technique et de formation. Nous travaillons beaucoup avec les PME d'un peu partout au Québec.

J'ai mentionné que nous faisons partie du réseau Synchronex. Depuis 2019, nous sommes reconnus comme centre d'accès à la technologie grâce au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le CRSNG. Nous faisons donc partie du réseau Tech-Accès Canada, qui regroupe 60 centres d'accès à la technologie de niveau collégial partout au Canada.

Nos deux associations, Synchronex et Tech-Accès Canada, se sont associées à Polytechnics Canada et Collèges et Instituts Canada, principaux acteurs de la recherche collégiale au Canada. Dernièrement, ceux-ci ont proposé au gouvernement une stratégie visant à investir dans la force de la recherche appliquée des collèges et instituts de toutes les régions du Canada, et ce, pour soutenir la recherche et le développement socio-économiques du Canada. Je n'entrerai pas dans les détails de cette demande, mais il s'agit d'un montant de 165 millions de dollars répartis en deux volets entre tous les différents collèges.

Nous faisons aussi partie d'un regroupement de huit centres au sein de Synchronex. Ces centres offrent des services dans plusieurs domaines en matière de ressources forestières, de la forêt jusqu'aux meubles, en passant par les pâtes et papiers, le sciage et les panneaux. D'autres centres de recherche travaillent aussi dans le domaine de la recherche forestière, avec lesquels nous collaborons de façon régulière. Dans ce regroupement de ressources forestières, nous disposons de 250 experts, dont 50 enseignants. Annuellement, avec des investissements privés et publics de 18 millions de dollars, nous travaillons avec plus de 400 clients à la réalisation de projets d'innovation. Nous participons également à la formation d'une soixantaine d'étudiants de niveau collégial. L'an dernier, nous avons offert plus de 11 000 heures de stage. Ce sont des heures de participation des étudiants dans des projets.

Je vais rapidement proposer quelques mesures pour soutenir le rôle du secteur forestier dans la lutte contre les changements climatiques. J'ai entendu, dans l'autre partie de la séance, que l'on avait parlé d'intensification de l'aménagement forestier, du reboisement, et le reste, pour stocker plus de carbone dans la forêt, ce qui serait une bonne chose. J'ai aussi entendu qu'on parlait de la transition des usines de pâtes et papier vers la production de bioproduits en remplacement des plastiques.

• (1645)

En s'appuyant sur l'expertise du SEREX dans le domaine de la construction, par exemple, il faut encourager la construction biosourcée, la construction faible en carbone, sur le plan non seulement de la structure, mais aussi des isolants et d'autres bioproduits que l'on peut incorporer dans la construction.

Il faut aussi travailler au développement de la valeur ajoutée dans le domaine du sciage, pour éviter de produire seulement des articles de première consommation et d'avoir toujours des problèmes de tarifs imposés par les Américains. Il faut maximiser l'utilisation de la biomasse forestière comme source de bioproduits et d'énergies renouvelables.

Je serai heureux de fournir plus de détails lors de votre période de questions.

Je vous remercie de votre attention.

• (1650)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur. Nous vous en sommes reconnaissants.

Monsieur Patzer, vous êtes le premier. Vous avez six minutes.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. C'est bien apprécié.

Je tiens à remercier tous nos témoins d'aujourd'hui. Je vais commencer par M. Nighbor.

Ayant grandi dans une circonscription agricole et ayant un passé agricole, je vois beaucoup de similitudes entre les deux secteurs, dont certains problèmes communs. En ce qui concerne le développement de votre secteur — notamment en mettant clairement l'accent sur les innovations technologiques —, je serais curieux de savoir comment le manque d'accès à la large bande ou aux services cellulaires dans les régions rurales et éloignées affecte ces efforts.

M. Derek Nighbor: C'est important, et nous avons beaucoup en commun avec nos amis de l'agriculture. L'une des grandes différences est l'importante base de terres publiques sur laquelle nous

opérons, ce qui signifie des cadres réglementaires différents et tout le reste, mais quand vous pensez à l'endroit où nous opérons, au type de travail d'intendance que nous faisons et à l'importance que cela revêt pour les familles et les collectivités rurales, nous sommes au diapason.

Je ne sais pas si M. Renou veut parler un peu du travail de FPInnovations dans le domaine de la foresterie 4.0, mais l'accès à Internet haute vitesse est vraiment essentiel pour nous, non seulement pour effectuer le travail quotidien dans certaines de ces collectivités rurales et éloignées, mais aussi pour faire progresser la technologie des drones et hâter certaines innovations dans le domaine de la foresterie.

Monsieur Renou, je ne veux pas vous mettre dans l'embarras, mais y a-t-il des choses que vous aimeriez nous dire à ce sujet? C'est un énorme obstacle et tout un monde de possibilités pour notre secteur.

M. Stéphane Renou: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais ajouter un petit quelque chose.

C'est un problème que nous avons en commun avec d'autres, mais c'est aussi une opportunité partagée. Je suis d'accord pour dire que ce l'est pour l'industrie minière et pour tout ce qui se passe dans le Nord, là où la large bande est un peu plus rare que dans le Sud.

Il s'agit aussi de mettre au point d'autres solutions en matière de communication. Nous travaillons donc sur d'autres solutions qui pourraient recourir à la large bande ou à quelque chose de différent. Nous avons besoin de transférer des données. Nous devons être en mesure de transférer suffisamment de données pour optimiser les opérations et automatiser la machinerie. Nous pouvons rêver d'un jour où tout sera automatisé dans le Nord, dans une certaine partie d'un chantier minier ou forestier, mais l'accès de base aux données nécessaires pour optimiser les opérations est quelque chose dont nous avons besoin maintenant.

Nous devons nous efforcer d'améliorer l'accès à la bande passante et d'accéder à la large bande, mais pour que cela se fasse, il faudra obtenir la collaboration de tous ces secteurs. C'est probablement ça la clé.

Nous sommes constamment sur les routes. Nous construisons des routes avec le secteur minier. Nous construisons des routes avec l'armée pour faciliter l'accès au Nord. Il est extrêmement important de maintenir cette collaboration.

Je ne sais pas si cela couvre ce que vous vouliez que je couvre.

M. Jeremy Patzer: Je suis sûr que oui.

Vous voudrez peut-être répondre tous les deux à cette question. Vous avez mentionné l'exploitation minière, qu'il s'agisse de pétrole et de gaz ou d'autres secteurs. Ils développent la large bande et l'accès aux données à mesure qu'ils développent ces activités. Est-ce que cela se passe aussi dans le secteur forestier? Est-il possible de construire cette infrastructure en même temps?

M. Stéphane Renou: C'est une question de planification. La différence est qu'en matière de planification des routes, nous avons l'habitude de le faire sur le long terme, et c'est effectivement ce que nous continuons à faire. La technologie a évolué rapidement et le besoin de technologies liées à la large bande a augmenté dans le secteur forestier au cours des dernières années. Nous pouvons maintenant rêver à ce que nous allons pouvoir accomplir grâce à la large bande, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans. Il y a des synergies. C'est un besoin qui va en s'accroissant. C'est aussi un moyen de générer des emplois de meilleure qualité dans le secteur forestier, ce qui est extrêmement important.

Pensez-y. Si quelqu'un peut faire fonctionner des machines avec tous ces écrans autour de lui, avec toute l'intelligence et la robotique qui lui permettent d'être sur le terrain et de contrôler cinq machines en même temps, c'est un travail beaucoup plus attrayant pour nos jeunes du Nord que d'avoir à se débrouiller seuls avec leur machine diesel. C'est vers cela que nous nous dirigeons.

L'industrie minière a fait la même chose avec les transferts dans certaines parties du monde. Nous devons nous tourner vers cela parce que nous n'avons pas assez de personnel et que nous devons attirer les jeunes.

M. Jeremy Patzer: Exactement.

Monsieur Nighbor, dans votre déclaration liminaire, vous avez dit être préoccupé par une campagne de désinformation visant à plomber la prospérité de notre secteur forestier. Je suis certain que vous êtes conscient que ce problème n'est pas propre à votre industrie, mais qu'il est le lot de l'ensemble du secteur des ressources naturelles.

Avez-vous des exemples particuliers dont vous aimeriez nous faire part?

M. Derek Nighbor: Oui.

Aujourd'hui, jour des élections aux États-Unis, alors que nous parlons de polarisation et d'émotions, je n'ai pas besoin d'entretenir un groupe de députés à propos des fausses nouvelles et de la frustration que suscitent les messages déformés. Je ne suis pas ici pour me plaindre de cela, mais lorsque vous avez une histoire aussi forte à raconter, il est frustrant de voir qu'il y a des groupes — dont beaucoup sont à l'étranger — qui essaient d'influencer les décisions prises au Canada en matière de territoire et les décisions de portée locale des collectivités.

L'exemple que je voudrais signaler est celui du Natural Resource Defense Council. Il s'agit d'un organisme qui a été créé aux États-Unis et qui travaille avec certains porte-parole canadiens pour essayer de faire pression sur des sociétés comme Procter & Gamble et d'autres afin qu'elles cessent de s'approvisionner au Canada. Ces organismes diffusent des informations erronées.

Une fois de plus, je reviens à nos terres publiques, au travail que nous faisons avec les gouvernements provinciaux et fédéraux, et aux données sur le carbone dont dispose le Service canadien des forêts. Je reviens sur la robustesse de nos forêts telle qu'elle est documentée dans les rapports que RNCan publie chaque année sur l'état des forêts canadiennes. À ma connaissance, nous sommes le seul pays au monde qui publie un rapport officiel, complet et détaillé sur l'état de ses forêts. Nous avons un Conseil canadien des ministres des forêts qui est actif aux échelons provincial et territorial, et qui dispose de beaucoup de renseignements. Nous allons nous défendre et défendre nos travailleurs, mais étant donné la proportion impor-

tante de terres publiques qui entrent dans l'équation, nous pensons que les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient faire plus pour contrer certaines de ces inepties et rétablir les faits.

• (1655)

Le président: Merci.

M. Jeremy Patzer: Merci beaucoup.

Je pense que mon temps est écoulé.

Je vous remercie. Vos réponses sont appréciées.

Le président: Merci, monsieur Patzer.

Vous vous êtes arrêté juste à temps. Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur Sidhu, vous êtes le suivant.

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous de nous avoir donné de précieux renseignements sur l'industrie.

Monsieur Renou, vous avez parlé brièvement des masques biodégradables. À ce sujet, je veux profiter de l'occasion pour vous remercier du travail que vous faites en recherche et développement à propos des équipements de protection individuelle, notamment en ce qui concerne la mise au point dans le cadre du projet Mask Pack de masques en fibre de bois qui devraient être biodégradables.

C'est le type d'innovation dont nous avons besoin, et cela montre comment tous les types d'industries unissent leurs efforts pour protéger les Canadiens pendant cette pandémie.

Pouvez-vous nous faire part des efforts déployés dans ce domaine et des leçons retenues jusqu'à présent?

M. Stéphane Renou: Oui, avec plaisir.

Si l'on regarde les progrès réalisés jusqu'à maintenant, nous avons élaboré une recette pour fabriquer la couche filtrante. Comme tous les autres instituts de recherche au pays, nous avons toutefois du mal avec les mises à l'essai et l'homologation, car elles varient beaucoup, ce qui entraîne bien des débats. Mais, pas de souci. Les scientifiques ne s'entendent pas sur ce qui convient le mieux? Nous avons tout de même des options pour le matériau filtrant. Nous travaillons actuellement sur les autres épaisseurs. Nous avons cinq options en train, et je m'attends à obtenir au cours des prochaines semaines, soit d'ici Noël, des résultats qui me permettront d'affirmer que je peux fabriquer un masque à trois épaisseurs entièrement biodégradable à partir d'un appareil à papiers-mouchoirs ou à papier. C'est ce qui compte.

Nous voilà maintenant plus avisés. Un appareil à papiers-mouchoirs peut produire de 1 à 10 millions de masques par jour. Mais, pour ce faire, nous devons remplacer la production actuelle de cet appareil à papiers-mouchoirs. Il doit donc y avoir un incitatif pour les entreprises. Il faut que tous les membres de la chaîne d'approvisionnement collaborent. Il faut réunir toute l'équipe dans un marché très concurrentiel, surtout dans le domaine des papiers-mouchoirs. S'il y a un créneau dans le secteur des pâtes et papiers où toutes les entreprises se font concurrence, c'est celui des papiers-mouchoirs, dont beaucoup d'entre elles dépendent. Nous devons les amener à répondre à un besoin en approvisionnement. La solution sera là si nous en avons besoin. Alors, ce qu'il faut, c'est être prêt à faire de tout cela une réalité dans toute la chaîne d'approvisionnement, à Santé Canada, dans les organisations fournissant des solutions techniques et dans les papeteries. Il faut bien placer toutes les pièces sur l'échiquier canadien et insister vivement sur le fait que le besoin est immédiat.

M. Maninder Sidhu: Merci pour cette réponse, monsieur Renou. Nous avons hâte de voir ce produit, surtout quand toutes nos poubelles sont remplies de quantité de masques jetables.

Ensuite, pouvez-vous nous parler un peu plus de l'importance du Programme des technologies transformatrices de Ressources naturelles Canada? Quels types de progrès technologiques ce genre de financement permet-il?

M. Stéphane Renou: Bien sûr. Le Programme des technologies transformatrices est le fondement même de toutes les sources de financement sur lesquelles mise mon organisation ou l'industrie pour transformer l'industrie. C'est là que chaque technologie pouvant transformer l'industrie est étudiée et qu'elle passe d'un niveau technologique assez bas à un niveau plus élevé.

Nous pouvons ensuite conclure ces alliances, mener ces projets de démonstration, entamer les projets subséquents. C'est pour cette raison que nous pouvons nous intéresser à tout, de la foresterie 4.0, c'est-à-dire la large bande, dont nous venons de parler, à l'industrialisation de la fabrication de bioproduits allant des bioplastiques à base de lignine dans le bitume à la fibre de carbone. Tous les types de bioproduits sont explorés dans le cadre du Programme des technologies transformatrices. C'est la base. C'est à partir de ces fonds, de cet effort, que tout commence. À partir de là, nous pouvons prendre le relais.

• (1700)

M. Maninder Sidhu: Merci pour cette réponse.

Vous avez brièvement parlé des priorités de FPIInnovations. Quelles possibilités envisagez-vous pour les secteurs de la bioéconomie? Sur quoi, selon vous, le gouvernement devrait-il concentrer ses efforts?

M. Stéphane Renou: Selon moi, pour éventuellement en faire une réalité, il y a deux choses vraiment importantes. Je suis chercheur. J'aime les sciences. Je peux faire des sciences tous les jours. Mais pour faire de la bioéconomie une réalité, il faut choisir une, deux ou trois choses et vraiment se concentrer sur leur promotion par l'intermédiaire de la commercialisation et de la mise à l'échelle. Par exemple, dans le cas des bioplastiques, la littérature est accessible et les chercheurs travaillent sur le sujet depuis 40 ans. Nous faisons des choses remarquables en laboratoire. Qu'est-ce qui est réel et qu'est-ce qui ne l'est pas? Mettez sur quelques options et menez-les à terme de sorte à propulser cette bioéconomie.

Je crois que c'est le plus important pour avancer. Prenons les bioplastiques. Je m'intéresse à ce que l'on appelle la fibre « régénérée ». En laboratoire, en ce moment, nous prenons des fibres ligneuses, un matériau magnifique, bien sûr, mais dont les formes compliquent l'utilisation, et nous en faisons la dissolution. Nous reconstruisons ensuite la fibre à partir de ce matériau. Nous pouvons recourir à la biochimie, puis fabriquer de tout, des couches à la fibre de carbone en passant par des matériaux à résistance élevée et des composites. Essentiellement, vous recréez tous les produits traditionnellement issus de la pétrochimie.

M. Maninder Sidhu: Merci pour cette réponse.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Maninder Sidhu: Bon. J'ai une dernière question pour l'Association des produits forestiers du Canada.

Madame Lindsay ou monsieur Nighbor, nous constatons le rôle important que jouent les pâtes et papiers dans la fabrication de l'équipement de protection individuelle ou EPI, des lingettes, des chemises d'hôpital et de beaucoup d'autres produits essentiels. M. Renou a parlé des masques biodégradables. Pouvez-vous nous parler un peu plus de ce que font les entreprises forestières en matière d'EPI, en plus des masques biodégradables?

Le président: Soyez très bref.

M. Derek Nighbor: Il y a par exemple la papeterie Harmac, sur la côte Ouest, qui produit des pâtes pour les chemises d'hôpital. Le fait que le Canada exporte beaucoup de pâte de renforcement aux qualités uniques qui revient au pays sous forme d'EPI est le gros problème selon moi. Nous avons la possibilité de faire plus en matière de produits à valeur ajoutée en tirant davantage profit de nos ressources naturelles directement au Canada.

Le président: Super. Merci.

Monsieur Simard, la parole est à vous.

[Français]

M. Mario Simard: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Renou, vous avez fait une belle démonstration sur les bioraffineries.

L'industrie forestière se concentre souvent sur les produits de base. C'est bien de capter le carbone, mais on peut aller beaucoup plus loin. C'est ce qu'ont fait les Européens en choisissant de bâtir des bioraffineries.

Quels avantages aurait le Canada à se lancer dans cette course aux bioproduits en construisant des bioraffineries?

[Traduction]

Le président: N'importe qui peut répondre.

[Français]

M. Stéphane Renou: L'avantage serait de se situer plus haut dans la chaîne de valeur, tout simplement. Si nous n'allons pas plus loin, notre pâte ou notre fibre restera en demande dans tous les marchés, parce que notre forêt est exceptionnelle en raison de ses cycles de vie. Sa valeur en carbone est phénoménale parce qu'elle est très renouvelable. Tout le monde veut utiliser notre fibre pour sa valeur en cycles de vie. Or, si nous pouvons la transformer plus haut dans la chaîne de valeur, nous pourrions alors aller chercher plus de marchés. Par une simple transformation nécessitant quelques étapes, nous monterons dans la chaîne de valeur et nous attirerons même des investissements ici.

De façon un peu plus globale, les principaux acheteurs de plastiques seront de grandes compagnies de produits chimiques comme BASF, Dow, et le reste. Ces compagnies seront les acheteurs finaux et pourront transformer notre fibre chez elles, mais nous pourrions aussi les inciter à faire de la transformation dans nos régions.

C'est cela, le plus gros avantage économique.

● (1705)

M. Mario Simard: Pour arriver à mettre en place ce genre d'industrie, quelles mesures gouvernementales faudrait-il prendre? La transformation du secteur des pâtes et papier coûte une fortune aux entreprises et elles n'ont pas nécessairement les capitaux nécessaires. Quelles mesures le gouvernement fédéral pourrait-il prendre pour concrétiser ces bioraffineries?

M. Stéphane Renou: La mesure la plus importante à prendre, tel que nous l'avons proposé aujourd'hui à l'occasion de consultations budgétaires, est d'aider l'industrie en finançant des activités qui lui permettront de faire une mise à l'échelle.

Se pose alors la question de savoir comment réduire le risque lié aux investissements de capitaux. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je pourrais faire une expérience en laboratoire à petite échelle dans une éprouvette et cela fonctionnera toujours, mais le défi est de le faire à grande échelle. Quels sont les grands risques d'une mise à l'échelle? Il faut que je le fasse pour le savoir.

De plus, avant de commencer une chaîne de leur côté pour voir si cela fonctionne, les grandes compagnies de produits chimiques de ce monde, par exemple BASF, Michelin, Dow ou DuPont, ne me demanderont pas deux grammes d'une substance pour l'analyser, mais des tonnes. C'est d'ailleurs ce qu'on a fait à Thunder Bay, quand on a créé le procédé TMP-bio, qui permet de créer une tonne de lignine, de sucre et de flux de sucre à différentes compositions.

Cela nous permet de traiter avec les grandes compagnies de ce monde et de commencer un dialogue technique avec elles. On leur démontre ce qu'on peut faire avec la fibre et quelle quantité est nécessaire pour avoir une interaction technique au niveau manufacturier. On doit investir dans la mise à l'échelle pour pouvoir traiter avec les acteurs principaux du secteur.

M. Mario Simard: Monsieur Dallain, je suis allé vous visiter cet été, et j'ai été surpris de tout ce que vous pouviez faire à partir de la biomasse.

Pouvez-vous parler au Comité de cas concrets de bioproduits ou de bioénergie que vous avez réussi à produire au SEREX?

M. Patrick Dallain: Je peux donner quelques exemples de projets auxquels nous travaillons présentement.

Nous utilisons des essences résineuses pour faire de l'extraction d'écorce, qui peut ensuite être utilisée comme intrant dans la fabrication d'adhésifs, par exemple pour faire des panneaux de bois. Dans un panneau de bois, il y a environ 10 % d'adhésif, qui provient du pétrole. Or cet adhésif peut être remplacé par un adhésif provenant d'écorce. Cela donne un panneau de bois encore plus biosourcé. On a d'ailleurs dit tantôt qu'il fallait encourager les produits biosourcés.

Nous avons aussi réussi à produire des mousses isolantes à partir des tanins issus des écorces. Nous avons aussi un projet en cours avec quatre entreprises différentes pour faire des produits biocides, qui servent à désinfecter les surfaces en éliminant les bactéries ou qui sont utilisés comme agents de conservation dans les produits cosmétiques. Ces agents biocides sont complètement biosourcés et proviennent de la biomasse forestière. Ce n'est qu'un exemple. Je ne sais pas si j'ai le temps d'en donner d'autres, qui touchent le plan énergétique.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Simard. Vous avez terminé juste à temps.

Monsieur Cannings, la parole est maintenant à vous.

M. Richard Cannings: Je remercie une fois de plus nos témoins.

Je commencerai par vous, monsieur Renou. Vous avez parlé des bioraffineries construites en Europe. Vous proposez de construire ce type de bioraffineries partout au pays, dans les petites localités rurales affectées par le ralentissement de l'industrie forestière. En Colombie-Britannique, comme on l'a mentionné, il y a déjà divers exemples du genre.

Je présume que ma question comporte deux volets. De quelle quantité de fibre ces bioraffineries ont-elles besoin? Est-ce quelque chose qui pourrait s'intégrer au secteur forestier actuel sans l'affecter? S'agit-il plutôt de quelque chose qui pourrait remplacer, disons, une scierie qui fabrique des colombages et pourrait utiliser moins de fibre, ce qui en ferait une option préférable compte tenu de l'accès plus restreint à la fibre au cours des prochaines décennies, plus particulièrement en Colombie-Britannique? S'agit-il d'un exemple où l'on pourrait fournir plus d'emplois grâce à moins de fibre? Je crois que c'est l'un des grands enjeux de l'industrie forestière, à tout le moins en Colombie-Britannique.

● (1710)

M. Stéphane Renou: Tout à fait. L'exemple de la Colombie-Britannique est complexe vu l'accès à la fibre et toutes les catastrophes naturelles qui ont influé sur la quantité de fibre disponible.

Il est intéressant de voir ce qui se passe actuellement en Colombie-Britannique et les efforts déployés par Canfor, qui s'est timidement lancée dans les biocarburants avec des partenaires et qui fait des progrès. Il est possible d'ajouter une unité de bioproduits à toute papeterie ou scierie. Du point de vue des pâtes et papiers, l'avantage réside dans la possibilité d'utiliser beaucoup d'installations, par exemple celles pour la gestion des effluents dans les usines chimiques en général, et surtout dans une usine de pâte kraft. Une grande partie de l'exploitation de l'unité peut être faite à l'aide de l'équipement actuel. L'investissement doit en valoir la peine en gardant l'usine moderne sur tous les plans, mais vous pouvez aussi faire des ajouts, puisqu'il y a de la valeur.

Du point de vue des scieries, quand on pense aux différents résidus, on peut également ajouter des procédés à la scierie pour créer un certain type de bioproduit. C'est exactement ce à quoi nous devons réfléchir: l'intégration d'une étape supplémentaire dans ces scieries. Cela dit, il faut réduire les risques connexes pour y parvenir. Nous devons aider les industries des pâtes et papiers et du bois d'œuvre à adopter la nouvelle vague de bioréacteurs, d'enzymes et de bactéries nécessaires à la conception de ces bioproduits, car c'est une voie assez nouvelle pour toutes les industries. Cela fait partie de la difficulté.

En matière de création d'emplois, oui, le potentiel est là. Cette voie crée de nouveaux types d'emplois. En fait, c'est intéressant. Après avoir discuté avec des Albertains, il y a quelque temps, je pensais à leur province. Il y a dans l'industrie pétrochimique tellement de travailleurs compétents que je souhaite recruter dès maintenant pour qu'ils m'aident dans le secteur biochimique. Tous ces ingénieurs des procédés de fabrication, toutes ces personnes qui ont l'habitude de concevoir de grandes usines et exploitations, des produits chimiques et des réacteurs, peuvent aussi œuvrer au sein de la bioéconomie. Ce qu'il faut, c'est procéder à cette transformation. Ce qu'il faut, c'est franchir le pas. J'espère avoir répondu à votre question.

M. Richard Cannings: Oui, en partie, je crois, mais votre réponse a fait germer une autre question à laquelle je n'avais pas pensé et que je vais maintenant vous poser.

Vous avez parlé de l'industrie pétrochimique ainsi que de l'industrie pétrolière et gazière. Dans la circonscription de Fruitvale, que je représente, il y a une entreprise qui construit une usine pour la production de gaz naturel renouvelable à partir de résidus de l'exploitation forestière. C'est une grande usine que l'on bâtit là. Ce n'est pas un ajout. Elle se trouve sur l'ancien site d'une scierie qui a fermé ses portes il y a longtemps, mais l'entreprise compte construire cette usine et peut-être plusieurs autres.

Est-ce un secteur où FPInnovations est actif, cette production de carburants comme le gaz naturel renouvelable à partir de résidus de l'exploitation forestière? Encore une fois, nous avons entendu... Actuellement, les terres intérieures de la Colombie-Britannique sont très enfumées en raison de tous les rémanents qui sont brûlés, comme vous le savez, et qui produisent plus d'émissions de gaz à effet de serre que toutes les voitures de la Colombie-Britannique réunies. C'est une façon de fabriquer du carburant plus propre. Est-ce quelque chose dont vous entendez parler ou faites la promotion?

M. Stéphane Renou: Tout à fait. Nous participons à tous les projets possibles de production de gaz naturel renouvelable. Nous avons une équipe en Colombie-Britannique, plus particulièrement à Vancouver, qui travaille là-dessus. Nous avons aussi une équipe dans l'Est du pays, à La Tuque, qui s'intéresse davantage aux carburants liquides. Il y a beaucoup à faire dans ce secteur.

Pour revenir à votre première question, je constate maintenant que je n'ai pas répondu à la question sur le volume, sur la quantité de fibre. Si nous développons des bioproduits qui ont une valeur plus élevée, alors le rapport entre la quantité de fibre et la valeur et les emplois va changer. C'est la clé. Si j'obtiens la fibre à 900 \$ la tonne aujourd'hui et que je fabrique un produit à valeur ajoutée à un prix plus élevé, alors je crée de la valeur. Et, en principe, comme il est plus complexe à produire, je crée également plus d'emplois. Donc, il y a là une voie à suivre à laquelle nous devons réfléchir.

Il y a des choses que l'industrie forestière ne fera pas. L'industrie forestière ne peut pas remplacer tout le carburant aviation. Le vo-

lume est trop grand. L'industrie forestière ne peut pas non plus se charger de tous les bioproduits à l'autre bout du spectre, ceux des petits créneaux spécialisés, puisque leur volume n'est pas suffisant pour justifier les dépenses en capital fixe nécessaires. L'idée est de trouver les applications qui correspondent bien aux volumes de fibre que nous avons et à la valeur. Dans ce cas, je pense davantage aux promoteurs de bioplastiques et de bioplastiques de plus grande valeur, quand on parle de PHB et de PHV, soit une gamme de plastiques dont les coûts sont beaucoup plus élevés que ceux du polypropylène ou du plastique courant. Ils ont une valeur ajoutée.

• (1715)

Le président: Merci beaucoup. Je suis désolé, mais je vais devoir vous interrompre. Vous devez vous arrêter là.

M. Stéphane Renou: Merci.

Le président: Merci, monsieur Cannings.

La parole est à Mme Harder, pendant cinq minutes.

Mme Rachael Harder: J'aimerais céder mon temps à M. Zimmer, s'il vous plaît.

Le président: Bien sûr.

Monsieur Zimmer, allez-y.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Je souhaite remercier tous les témoins pour leur participation aujourd'hui.

Monsieur Nighbor, je souhaite poursuivre dans la même veine que la question de ma collègue, Mme Harder, c'est-à-dire celle sur les deux milliards d'arbres. Pourriez-vous nous en parler un peu? Je souhaite simplement confirmer ceci: vous avez dit que votre organisation plante actuellement de cinq à six millions d'arbres par année au Canada. C'est exact?

M. Derek Nighbor: Non. Je ne sais pas si j'ai commis cette erreur ou si elle vient de Mme Harder, mais il s'agit plutôt de 500 à 600 millions. Presque 600 millions par an. Nous sommes déjà descendus à un peu plus de 500 millions par an.

M. Bob Zimmer: Donc, quand même beaucoup. D'après les calculs, il aurait fallu bien des générations pour même approcher les deux milliards. Mais déjà, ces chiffres sont fort ambitieux, c'est le moins que l'on puisse dire.

J'ai fait quelques calculs. Vous avez dit que 2 milliards d'arbres correspondent à environ 1 000 arbres la minute. C'est bien ce que vous avez dit?

M. Derek Nighbor: Oui, d'après nos chiffres, soit de 500 000 à 600 000. Cela équivaut à environ 1 000 la minute si vous faites les calculs.

M. Bob Zimmer: Donc, en me fondant sur vos calculs, j'ai 1 000 arbres la minute, c'est-à-dire environ 60 000 arbres l'heure à raison de 8 heures par jour, ce qui donne quelque 480 000 arbres par jour.

Cela dit, il faudrait 4 166 jours pour planter autant d'arbres. Nous savons tous que vous ne pouvez pas planter d'arbres dans le Nord tous les jours de l'année. La saison de plantation dure environ 120 jours. Je crois que c'est exact, environ quatre mois par an. Est-ce bien cela, monsieur Nighbor, de quatre à cinq mois?

M. Derek Nighbor: C'est exact. Elle varie d'une province à l'autre.

M. Bob Zimmer: Bien sûr. Donc, en nous basant sur ces chiffres, nous nous attendons à ce que 34 années soient nécessaires juste pour planter ces deux milliards d'arbres et, pour le moment, le gouvernement actuel n'a élaboré aucun plan pour amorcer ce travail. Je vais me contenter de faire la déclaration suivante, puis je vous poserai une autre question, monsieur Nighbor.

Je pense que cela fait ressortir le fait — et nous l'avons constaté dans le cadre de l'accord sur le bois d'œuvre — qu'il n'y a pas de plan visant à s'attaquer vraiment à ce problème. Il n'y a pas de plan visant à planter ces deux milliards d'arbres. Il n'y a pas de plan visant à aider notre industrie forestière. Il n'y a pas de plan visant à aider nos usines. Il n'y a pas de plan visant à aider nos bûcherons, et il n'y a pas de plan visant à aider nos travailleurs forestiers. Je pense que c'est une triste réalité, et j'espère que les choses changeront.

Je vais simplement passer à la question suivante qui, encore une fois, vous est destinée, monsieur Nighbor. Je déteste vous harceler sans arrêt, mais vous êtes le type à qui nous avons déjà posé de nombreuses questions. Je suppose que vous possédez de grandes connaissances à propos de ce genre de choses.

Vous avez parlé du puits forestier, et vous avez mentionné 14 mégatonnes. Je voudrais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet, car je pense que ce qu'on omet de souligner fréquemment et ce à quoi nous faisons allusion un peu plus tôt, c'est l'excellent travail en matière de séquestration du carbone que l'industrie forestière réalise déjà en faisant simplement pousser des arbres et en utilisant la biomasse pour chauffer les usines et produire de l'énergie. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent ces 14 mégatonnes?

M. Derek Nighbor: En fait, avec votre permission et celle du président, j'aimerais que Mme Lindsay, qui est notre experte interne en matière de pratiques forestières à faible émission de carbone, réponde à cette question.

M. Bob Zimmer: Bien sûr.

Mme Kate Lindsay: Je vous remercie, monsieur Zimmer, de votre question.

Cette information est présentée dans le rapport intitulé *L'état des forêts au Canada* qui est publié par RNCAN. Le Service canadien des forêts compte toute une équipe de modélisateurs du carbone. L'information est conforme aux avis scientifiques internationaux selon lesquels nous avons vraiment besoin de forêts aménagées pour séquestrer la plus grande quantité possible de carbone à l'avenir.

La zone qui est aménagée séquestre plus de carbone que la forêt non aménagée. Ces 14 mégatonnes sont donc tirées du Modèle du bilan du carbone, et ce chiffre est fondé sur la zone à l'échelle nationale où nous avons mis en place une surveillance et sur toute une série d'avis concernant la croissance, le rendement, les espèces et la quantité de carbone qu'elles sont capables de séquestrer.

Ensuite, je pense que nous allons évoluer, ce qui est fantastique, vers la séquestration du carbone dans les produits ligneux récoltés et, en particulier, dans ces produits durables comme le bois massif dont nous venons de parler. Cette séquestration du carbone est également incluse dans ce chiffre. Il s'agit en fait de maximiser ce potentiel de séquestration du carbone en ayant recours à l'avenir à l'aménagement forestier.

• (1720)

M. Derek Nighbor: Monsieur Zimmer, avec votre permission, pourrais-je ajouter rapidement quelque chose?

M. Bob Zimmer: Bien sûr.

M. Derek Nighbor: Pendant que le gouvernement entreprend son programme de conservation — et la conservation est très importante —, nous nous trouvons souvent au beau milieu d'un débat. Au Canada, l'aménagement actif des forêts ou l'aménagement forestier durable est une question de conservation. Environ la moitié de nos forêts aménagées font l'objet d'une mesure de conservation quelconque.

Pendant que le gouvernement poursuit cet ambitieux programme de conservation, il ne fait aucun doute que certains groupes souhaitent utiliser ce programme comme une occasion ou une excuse pour bloquer les terres, pour faire disparaître l'industrie, qu'il s'agisse de l'exploitation minière, pétrolière, gazière ou forestière, du paysage. Notre réponse à cela est que nos travailleurs forestiers sont la première ligne de détection des infestations de parasites. Nous sommes la première ligne de défense lorsque des incendies de forêt éclatent. Ce sont nos travailleurs qui creusent des tranchées ou des coupe-feux et qui travaillent avec les forces de l'ordre locales.

Je mets au défi certaines personnes qui veulent nous chasser des terres, car si vous nous imaginez hors de ces terres... cette solution de rechange aux émissions de carbone et à la lutte contre les risques d'incendie et d'infestation parasitaire dans un climat en évolution est très réelle. En Australie...

Le président: Monsieur Nighbor, je vais devoir vous arrêter ici.

Merci, monsieur Zimmer.

Monsieur Weiler, vous avez la parole pendant cinq minutes.

M. Patrick Weiler: Merci, monsieur le président.

Je voudrais poser une question aux trois témoins. Je vous suis vraiment reconnaissant du temps que vous avez tous passé à détailler certaines des demandes respectives que vous avez présentées dans le cadre des consultations prébudgétaires, en particulier en ce qui concerne la façon dont l'affectation de ressources financières pourrait stimuler l'innovation, qu'il s'agisse de projets prêts à démarrer, de projets de recherche ou de projets de démonstration.

J'espérais adopter une approche un peu différente en posant ma première question, et j'espérais mentionner simplement que des politiques, comme la Norme sur les carburants propres, qui exigent que les raffineries réduisent l'intensité de leurs émissions, créent en même temps des possibilités et des produits énergétiques plus durables. Notre plan visant à interdire les plastiques à usage unique crée des possibilités de développement de solutions de rechange biodégradables, recyclables ou réutilisables.

Dans cette optique, j'espérais que vous pourriez nous parler un peu du rôle que, selon vous, la réglementation pourrait jouer dans la promotion de l'innovation dans le secteur forestier et dans la bioéconomie. C'est une question que j'adresse à chacun des trois témoins.

M. Derek Nighbor: Prenez la parole, monsieur Renou.

M. Stéphane Renou: M. Nighbor dira probablement un peu la même chose que moi.

La réglementation joue un rôle extrêmement important. Je dirais que les politiques sont essentielles pour aller de l'avant. Si vous essayez de modifier l'équilibre de l'économie pour passer d'un type d'économie à un autre afin de lancer, entre autres, plus de produits et de biocarburants, vous aurez besoin de politiques pour accélérer notre transition vers cette économie. C'est fondamental. Cependant, il y a de nombreux débats sur la question de savoir à quelle économie nous passerons et quand et comment cela aura lieu. Toutefois, des politiques sont nécessaires pour effectuer cette transition.

Monsieur Nighbor, je vais vous céder la parole.

M. Derek Nighbor: Je vais reprendre maintenant mes observations sur la cohérence des politiques et des réglementations provinciales et fédérales.

Au cours de l'élaboration de la Norme sur les carburants propres — et comme je l'ai déclaré, cette norme est toujours en cours d'élaboration et fait encore l'objet de débats et de discussions —, lorsque nous avons pris connaissance de cette exigence en matière de biodiversité de l'utilisation des terres, le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui met en œuvre un programme de bioéconomie très ambitieux, a été parmi les premiers à se lever et à dire « Holà, holà. En Colombie-Britannique, nous avons un plan de gestion des terres, et vous prenez des mesures qui nous empêchent d'avancer ou qui chevauchent les nôtres. »

Nous avons donc reçu et accueilli favorablement les renseignements sur la convention sur les changements climatiques, et de bonnes discussions ont eu lieu à partir de là, mais je pense qu'en ce qui concerne l'exploitation forestière, nous voudrions simplement demander que le gouvernement fédéral tienne compte du fait que nous faisons face à une compétence provinciale et à cette réglementation vraiment détaillée sur la biodiversité et la gestion des terres. Nous aimerions aussi lui demander qu'il travaille avec vos homologues provinciaux.

• (1725)

[Français]

M. Patrick Dallain: J'aimerais répondre à la même question.

M. Patrick Weiler: Oui, je vous écoute.

M. Patrick Dallain: Je crois qu'il faut avoir le courage d'augmenter nos contraintes. Nous avons mentionné plus tôt les pourcentages de carburant renouvelable: 2 % pour le diesel...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé de vous interrompre.

L'interprétation ne fonctionne pas.

[Français]

M. Patrick Dallain: ... puis 5 % pour l'essence. Dans d'autres pays, ces pourcentages sont beaucoup plus ambitieux.

[Traduction]

Je peux peut-être répondre à la question en anglais.

Le président: Ça va maintenant.

Il a fallu qu'ils se rattrapent.

[Français]

M. Patrick Dallain: Il faut donc être plus proactif. Il faut deux choses pour encourager les biocarburants: il faut que le gouvernement fixe des seuils minimaux, qu'on doit activement tenter d'atteindre, et il faut soutenir le marché.

Par exemple, sur la Côte-Nord, au Québec, une entreprise produit de l'huile pyrolytique. Il s'agit de Bioénergie Æ Côte-Nord Canada, qui est liée à Produits Forestiers Arbec. Son usine a été construite avec une très bonne aide du gouvernement fédéral dans le cadre du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF. En ce moment, elle ne peut pas vendre ses produits aux États-Unis, parce que la situation politique ne le permet pas. Or il n'y a pas de marché au Canada pour ces huiles, même si c'est du carburant renouvelable.

Aux États-Unis, il y a un programme permettant aux consommateurs d'acheter des carburants renouvelables au même prix que les carburants du marché, et la différence est payée par des compagnies pétrolières. Quand le prix du pétrole baisse, la subvention augmente. Cela s'appelle le Renewable Fuel Standard Program, ou RFS. C'est ce genre de programme qu'il faut avoir ici. On ne peut pas utiliser l'excuse que le prix du pétrole est bas et que les carburants renouvelables ne sont pas sur le marché. On ne peut pas attendre que le prix augmente. Il faut fixer un prix en conséquence pour encourager les manufacturiers.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Weiler.

Monsieur Simard, vous disposez de deux minutes et demie, et vous serez suivi de M. Cannings qui prendra la parole pendant deux minutes et demie. Ensuite, nous aurons terminé.

[Français]

M. Mario Simard: J'ai une brève question à poser.

Monsieur Renou, j'ai bien aimé ce que vous avez dit en indiquant que, dans cette fameuse course aux bioproduits, il pourrait y avoir une place également pour des provinces comme l'Alberta. Traditionnellement, quand on parle des emplois liés au secteur forestier, ils sont surtout au Québec, où on retrouve 31 % de ces emplois, en Colombie-Britannique et en Ontario.

Compte tenu de cette filière de bioproduits, croyez-vous qu'il pourrait y avoir un développement économique majeur au Canada qui permettrait à la fois de lutter contre les changements climatiques et de diversifier les emplois en Alberta pour qu'on ne se concentre pas uniquement sur les secteurs gazier et pétrolier?

M. Stéphane Renou: Tout à fait.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, il y a un besoin en ingénieurs chimiques et en chimistes organiciens dans plusieurs domaines de compétence qui existent actuellement dans le secteur pétrolier. Un transfert de talents doit donc se faire de l'industrie pétrolière vers la bioéconomie. Pour certains emplois, ce sera plus difficile, mais il faut enchâsser ces deux secteurs, et j'irai même plus loin en y incluant l'industrie chimique.

À Sarnia, en Ontario, par exemple, il y a beaucoup de gens du côté de l'industrie chimique, et il y a un enchâssement de l'industrie forestière dans l'industrie chimique. Elle est là, la transformation: amener l'industrie forestière dans des filières nouvelles et transformer les gens d'un secteur à l'autre pour atteindre tous nos buts ensemble.

M. Mario Simard: Monsieur Dallain, vous alliez donner des exemples de ce qui a été réalisé au SEREX à partir de produits biosourcés. Vous avez parlé de la possibilité de faire des colles pour l'industrie de la construction. Je ne sais pas si vous avez d'autres exemples de ce genre, mais, quand je vous ai visité, j'ai vu des panneaux d'aggloméré, pour lesquels on ne trouvait pas d'acheteurs.

N'y aurait-il pas un travail à faire, selon vous, du côté de la commercialisation des produits innovants du bois de deuxième et troisième transformations?

• (1730)

M. Patrick Dallain: Oui, évidemment, cela diminuerait le risque associé à la mise en marché de ces nouveaux produits. Ce serait bien d'avoir une certaine aide pour l'acceptation des produits sur le marché.

En Europe, par exemple, il y a beaucoup d'isolants à base de fibres de bois. Ici, en Amérique du Nord, ce n'est pas encore arrivé. On sait que le besoin sera là et qu'on est capable d'en produire, mais cela prend des investissements massifs dans des usines, ce qui comporte un certain risque lié au marché. C'est pourquoi je pense que j'ai...

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Dallain.

[Français]

M. Patrick Dallain: D'accord.

[Traduction]

Le président: Monsieur Cannings, la parole est à vous.

M. Richard Cannings: Merci.

Je terminerai en posant une autre question à M. Nighbor. Pour en revenir au commerce, je pense qu'au cours de votre déclaration initiale, vous avez mentionné que les choses s'amélioreraient ou que notre situation commerciale avec la Chine était acceptable. De plus, vous avez indiqué en passant que vous espériez que le gouvernement pourrait nous aider à accroître nos échanges avec d'autres pays asiatiques. Je suppose que vous vouliez parler de pays comme l'Inde et d'autres économies en croissance.

Je me demande simplement quelles sont, selon vous, les perspectives offertes par ces pays et ce que le gouvernement peut faire précisément pour certains des produits à valeur ajoutée comme le bois d'ingénierie. Le Canada a-t-il une véritable occasion d'utiliser son expertise pour accroître nos perspectives commerciales en Asie?

M. Derek Nighbor: C'est une bonne question et, étant donné où nous en sommes en ce qui concerne le protectionnisme mondial, je ne me repose jamais sur mes lauriers quant à l'état du commerce. Il y aura toujours des risques à cet égard.

Pendant que la classe moyenne et la partie rurale de la Chine continuent de se développer, nous remarquons que nous avons des occasions de vendre davantage de produits à valeur ajoutée. En ce qui concerne les exportations à valeur ajoutée vers l'Asie, le Japon a tendance à être un pays qui recherche cette qualité et cette valeur élevées. Si mes collègues de Produits de bois canadien étaient ici, ils parleraient des débouchés croissants qu'offre la Chine, en se basant uniquement sur la croissance de la classe moyenne, sur les économies rurales qui bénéficient d'un plus grand nombre de possibilités et, assurément, sur le Japon.

Je conseille au gouvernement de continuer à faire ce qu'il fait. Les gouvernements précédents se sont grandement engagés à soutenir Produits de bois canadien, dans le cadre de leurs stratégies d'exportation, et à communiquer très ouvertement avec cet organisme. Nous avons des bureaux là-bas. Quoi qu'il en soit, continuez de faire ce que vous faites.

M. Richard Cannings: Ai-je le temps de...

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Richard Cannings: D'accord.

J'adresse la question suivante peut-être à vous et à M. Renou: où en est le Code national du bâtiment du Canada, et comment pouvons-nous contribuer à cet effort?

M. Stéphane Renou: Nous travaillons d'arrache-pied à l'élaboration du Code national du bâtiment afin que tous les éléments du code axés sur la performance soient présents partout. Nous avons besoin que le gouvernement nous apporte un soutien continu afin de nous aider à supprimer tous les obstacles à la pénétration du bois dans l'industrie de la construction, en faisant la promotion des codes axés sur la performance à mesure que nous avançons.

Nous réalisons des progrès, mais c'est une tâche qui se poursuivra à jamais.

Tout ce que nous demandons, c'est qu'ils s'assurent que nous utilisons le bon matériau au bon endroit, et le bois est le matériau qui convient à plusieurs endroits.

M. Richard Cannings: Merci...

M. Bob Zimmer: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je veux juste vous signaler qu'il semble que nous ne recevions pas les documents en temps voulu avant la réunion. Il y a peut-être eu des problèmes de traduction, mais je n'ai reçu les documents que très récemment. Si nous pouvions faire en sorte de disposer d'un peu plus de temps pour examiner ces documents, ce serait apprécié. Je sais que bon nombre d'entre nous ne les ont pas reçus avant la réunion.

Alors, je vous en serais reconnaissant.

Merci, monsieur le président.

Le président: C'est un argument valable. Comme je l'ai déjà dit, je ne les ai pas reçus non plus, mais n'oubliez pas que cette réunion a été organisée dans un délai très court et que certains des témoins n'ont reçu une invitation que vendredi après-midi ou en début de semaine. Je pense que ce sera considéré comme une anomalie, mais à l'avenir, je veillerai à ce que l'envoi des documents soit une priorité.

Je vous remercie d'avoir fait valoir cet argument.

M. Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

Le président: C'était un bon enchaînement.

J'aimerais remercier les témoins. Nous avons conscience que vous avez été invités à comparaître à la dernière minute, et nous nous réjouissons que vous ayez pu accepter l'invitation et nous fournir des renseignements aussi précieux pendant votre témoignage. Nous vous en remercions. Comme nous n'en sommes qu'aux premières étapes de cette étude, vous nous avez permis de partir du bon pied.

En ce qui concerne notre prochaine réunion, je pense que tout le monde sait que nous n'avons pas encore choisi sa date. Les détails du calendrier sont encore en cours d'élaboration. Dès que j'en saurai davantage, je vous le ferai savoir, et nous pourrions alors planifier en conséquence.

En attendant, profitez tous du reste de la soirée, du reste de la semaine et de la semaine prochaine. Je pense qu'il y a des gens qui vont se précipiter vers leur téléviseur dès que nous aurons raccroché la ligne.

Très bien. Merci à tous.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>